

À l'issue d'un entretien téléphonique avec Sifi Ghrieb
Le Premier ministre malien invité à Alger

PAGE 3



Réseaux sociaux
Boycott de Spider-Man

PAGE 15



CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE BLANCHIMENT DÉMANTELÉ À ORAN **L'ETAT FRAPPE AU CŒUR DU CRIME**

PAGE 16



L'Algérie durcit sa lutte contre les réseaux criminels organisés et les circuits financiers clandestins qui menacent l'économie nationale et la stabilité du pays.

- 33 sociétés fictives créées pour recycler des milliards
- 29 biens immobiliers d'une valeur dépassant les 26 milliards de centimes récupérés
- Des avoirs bancaires de plus de 20 milliards de centimes et 2.155 euros, gelés

Dressant leur bilan des législatives
Des partis préparent les élections locales

PAGE 2

Matériel industriel en location
Les usines passées au crible

PAGE 6

Coopération sécuritaire
L'Algérie fait don de 4 hélicoptères au Niger

PAGE 2



Retrait des bus de plus de 30 ans
LE COMPTE À REBOURS LANCÉ

PAGE 4

Une première qualification au Mondial
Les Vertes écrivent l'histoire

PAGE 13



Dressant leur bilan des législatives Des partis préparent les élections locales

À l'approche des prochaines élections locales, les formations politiques multiplient les rencontres internes pour tirer les enseignements des dernières élections législatives et préparer les prochaines échéances.

Alger, le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a plaidé pour un renforcement de la complémentarité entre les pouvoirs législatif et exécutif, tandis qu'à Bejaïa, le Front des forces socialistes (FFS) a consacré une rencontre fédérale à l'évaluation de son expérience électorale et à la préparation de la prochaine étape politique. Lors de l'ouverture, samedi à Alger, des travaux de la commission nationale des élections de son parti, Mohamed Douibi a souligné que la participation d'Ennahda aux élections législatives du 2 juillet avait principalement pour objectif de «dynamiser le travail parlementaire» et de contribuer à faire de l'Assemblée populaire nationale un espace permettant de porter les préoccupations des citoyens et de contribuer à leur prise en charge.

Le responsable d'Ennahda a, dans ce cadre, insisté sur l'importance d'une complémentarité entre les pouvoirs législatif et exécutif, estimant que cette articulation doit se faire au service de l'intérêt national. La réunion de la commission nationale des élections était également consacrée à l'examen de deux documents portant sur l'évaluation des dernières législatives et sur la préparation des prochaines élections locales. Mohamed Douibi a salué les citoyens ayant voté pour les listes de son parti, ainsi que les militants et les membres de la commission électorale pour les efforts consentis durant la campagne.



ENNAHDA DEMANDE DE CORRIGER LES INSUFFISANCES ÉLECTORALES

Le secrétaire général d'Ennahda a également évoqué le rôle de l'Autorité nationale indépendante des élections, qu'il considère comme un acquis et une institution constitutionnelle de l'État. Il a, toutefois, appelé à remédier aux insuffisances relevées lors des dernières législatives afin d'éviter leur répétition lors des prochaines élections locales. La formation a, par ailleurs, fait état de plusieurs préoccupations recueillies au contact des citoyens durant la campagne électorale. Sur cette base, Mohamed Douibi a appelé à un dialogue national entre les partis politiques, souhaitant que celui-ci soit «sérieux, sincère et

serein» et que ses conclusions répondent aux priorités de la prochaine étape, aux préoccupations de la population et aux impératifs liés à la souveraineté et à la décision politique de l'État.

LE FFS MISE SUR L'ÉVALUATION ET LE TRAVAIL DE TERRAIN

À Béjaïa, le Front des forces socialistes a, de son côté, lancé une rencontre fédérale en présence de son premier secrétaire national, Youcef Aouchiche. Placée sous le signe de l'évaluation, de la réflexion collective et de la mobilisation, la rencontre a été consacrée à la situation politique et à l'activité du parti au niveau local. Les travaux ont porté notamment sur le bilan de la participation du FFS aux

dernières élections législatives, l'analyse des résultats obtenus et l'évaluation de la campagne électorale. Le parti entend tirer de cette expérience des enseignements à la fois politiques et organisationnels afin d'identifier les acquis à consolider et les insuffisances à corriger. Cette démarche s'inscrit dans la perspective des prochaines élections locales, considérées par le FFS comme une nouvelle étape nécessitant une préparation politique et organisationnelle accrue. Le parti insiste notamment sur la nécessité de «renouer pleinement avec le travail de terrain, d'écouter les préoccupations de la population et de défendre les aspirations légitimes des citoyens». L'objectif affiché est de faire de l'action politique un engagement permanent au service de l'intérêt général. La rencontre constitue également «un espace de préparation des activités commémoratives du 20 août, à l'occasion du 70^e anniversaire du Congrès de la Soummam», qui ne saurait, selon le FFS, «se réduire à un simple devoir de mémoire». Elle nous renvoie, souligne-t-il, «aux valeurs, aux principes, à l'esprit de responsabilité collective et à la vision politique qui ont animé les acteurs de cette étape déterminante de notre histoire nationale». A noter également que le parti a tenu, le même jour, plusieurs rencontres fédérales, notamment à Sétif, Boumerdès et Bouira, tandis que d'autres rencontres sont programmées dans les prochains jours à travers d'autres wilayas.

I. Khermane

COOPÉRATION SÉCURITAIRE

L'Algérie fait don de 4 hélicoptères au Niger

L'Algérie a procédé, hier, à la remise d'un don militaire au profit des forces armées nigériennes, composé de quatre hélicoptères et d'un important lot de matériels de soutien. Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération stratégique et sécuritaire entre Alger et Niamey.

Dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN) a fait état de la mise en œuvre d'une opération de transfert et de remise de ce don militaire aux forces armées nigériennes. L'initiative intervient dans le cadre du renforcement des relations fraternelles et historiques ainsi que de la coopération stratégique entre l'Algérie et la République du Niger.

L'opération a été réalisée conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a précisé le MDN. Dans ce cadre, le général d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a ordonné le transfert et la remise du don aux forces armées nigériennes.

QUATRE HÉLICOPTÈRES ET DES ÉQUIPEMENTS DE SOUTIEN

Selon le communiqué du ministère, le don comprend quatre hélicoptères militaires : deux appareils de type Mi-24V, destinés notamment à l'appui tactique et à la reconnaissance, ainsi que deux hélicoptères de type Mi-171, appréciés pour leur polyvalence opérationnelle, notamment dans les environnements désert-



tiques. À ces aéronefs s'ajoute un important lot de matériels destinés à assurer leur exploitation et leur maintenance. Des munitions adaptées aux hélicoptères ont également été acheminées à bord d'un avion de transport militaire relevant des Forces aériennes algériennes.

Le dispositif comprend, en outre, des pièces de rechange, du matériel de soutien et de maintenance ainsi que différents équipements logistiques. L'objectif est de permettre aux forces armées nigériennes de disposer des moyens nécessaires à l'utilisation et à l'entretien des appareils dans de bonnes conditions, tout en renforçant leurs capacités opérationnelles.

L'opération logistique a été effectuée depuis la base aérienne de déploiement secondaire d'In Guezzam, relevant de la 6^e Région militaire, à destination de l'aéroport international de Niamey.

Cette opération témoigne également de l'importance accordée par les deux pays à la consolidation de leur coopération dans le domaine de la défense, dans un contexte régional marqué par la persistance de défis sécuritaires dans le Sahel.

UN SOUTIEN INSCRIT DANS LA COOPÉRATION RÉGIONALE

Pour le ministère de la Défense nationale, cette initiative confirme l'engagement de l'Algérie à poursuivre son soutien aux pays de la région, notamment dans les

domaines de la défense et de la sécurité, ainsi qu'en matière d'échange d'expertise et de soutien multiforme.

Elle intervient dans un environnement sécuritaire caractérisé par la persistance de menaces transfrontalières et par des enjeux importants liés à la stabilité des États du Sahel. Dans ce contexte, le renforcement de la coopération entre les pays voisins apparaît comme un levier essentiel pour faire face aux défis sécuritaires communs.

À travers ce don, Alger réaffirme ainsi sa volonté de soutenir les pays voisins et de consolider les mécanismes de coordination et de coopération dans le domaine sécuritaire, dans le respect des principes de bon voisinage et des intérêts communs. La remise de ces quatre hélicoptères constitue, à ce titre, un nouveau signal de la volonté de l'Algérie et du Niger de consolider leur coopération bilatérale, particulièrement dans le secteur de la défense.

Fondés sur des liens géographiques, historiques et humains, les rapports entre les deux pays sont également portés par des préoccupations sécuritaires communes. Ces facteurs constituent autant d'éléments favorisant le développement d'une coopération accrue entre Alger et Niamey.

Ce don militaire traduit ainsi la volonté des deux pays de renforcer les échanges, la coordination et le soutien mutuel, dans une région où la coopération entre États voisins demeure un enjeu stratégique majeur.

S. R.

À l'issue d'un entretien téléphonique avec Sifi Ghrieb Le Premier ministre malien invité à Alger

Cette invitation ouvre une nouvelle séquence dans les relations entre les deux pays, désormais tournés vers la reprise du dialogue et la relance de leur coopération.

L'Algérie et le Mali semblent désormais engagés sur la voie d'une normalisation progressive de leurs relations bilatérales, après plus d'une année de tensions diplomatiques. Les deux pays multiplient les signaux d'apaisement et affichent leur volonté de relancer leur coopération dans plusieurs domaines. Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a eu hier un entretien téléphonique avec son homologue malien, le général de division Abdallah Maïga, selon un communiqué des services du Premier ministre.

Au cours de cet échange, les deux responsables ont réaffirmé leur attachement aux relations de fraternité, de solidarité et de bon voisinage qui unissent les peuples algérien et malien. Ils ont également souligné la volonté des dirigeants des deux pays d'insuffler «une nouvelle dynamique» aux relations bilatérales et de relancer la coopération dans différents secteurs.

Les discussions ont notamment porté sur les moyens de renforcer les relations entre Alger et Bamako et de donner une nouvelle impulsion à leur coopération. Dans ce contexte, Sifi Ghrieb a adressé une invitation officielle à son homologue malien pour effectuer une visite de travail en Algérie.

Cette invitation pourrait constituer une étape importante dans le rapprochement entre les deux pays et ouvrir la voie à une coopération plus concrète, après plusieurs mois de tensions. Elle témoigne également de la volonté d'Alger et de Bamako de renouer le dialogue au plus haut niveau. Les deux parties ont, par ailleurs, affiché leur ambition de consolider la place du Sahel



comme un espace de coopération, d'échanges et de développement partagé, fondé sur la sécurité et la stabilité.

TOURNER LA PAGE DES DIVERGENCES

Cette évolution intervient après plusieurs déclarations maliennes favorables à un rapprochement avec Alger. Les relations algéro-maliennes ne se limitent, en effet, pas aux considérations conjoncturelles. Elles reposent sur des liens historiques, culturels et humains qui ont résisté à plusieurs périodes de tension. Jeudi, Abdallah Maïga avait fait état d'une «parfaite convergence de vues» entre le président de la transition malienne, le général d'armée Assimi Goïta, et le président Abdelmadjid Tebboune, notamment sur les principes du respect de la souveraineté des États et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. S'exprimant lors d'une séance plénière

consacrée au bilan de cinq années de transition au Mali, le Premier ministre malien avait reconnu l'existence de divergences entre les deux pays, notamment sur certaines questions, quelques mois auparavant. Il avait toutefois estimé que ces différends «appartiennent désormais au passé». Le responsable malien avait également insisté sur la nécessité de préserver et de renforcer les relations entre les deux pays, en réaffirmant l'ambition commune de contribuer à l'émergence d'un Sahel «où règnent la paix et la sécurité», débarrassé du terrorisme, du néocolonialisme et de toute volonté d'hégémonie.

Cette nouvelle approche traduit une volonté de privilégier le dialogue et la gestion des différends plutôt que leur confrontation. Les divergences entre États ne disparaissent pas nécessairement avec le réchauffement diplomatique, mais peuvent être contenues lors-

qu'existent des canaux de communication et une volonté politique de préserver les intérêts communs.

LE SAHEL AU CŒUR DU NOUVEL HORIZON

L'un des principaux enseignements de l'entretien entre les deux Premiers ministres réside dans la volonté affichée de renforcer la place du Sahel comme espace de coopération, d'échanges et de développement, dans un contexte régional marqué par les défis sécuritaires et la recherche de stabilité. Cette ambition donne à la relation algéro-malienne une portée qui dépasse le seul cadre bilatéral. Un rapprochement entre Alger et Bamako pourrait favoriser la relance de plusieurs secteurs de coopération, notamment le commerce, les transports, l'énergie, le développement, les échanges humains, la sécurité des frontières et la concertation sur les grandes questions régionales.

L'invitation officielle adressée par Sifi Ghrieb à Abdallah Maïga pour se rendre en Algérie pourrait ainsi constituer un moment important de cette nouvelle séquence diplomatique. Elle offre aux deux pays l'occasion de passer progressivement du discours politique à la mise en place de mécanismes de coopération concrets.

L'enjeu est désormais de consolider un nouveau langage diplomatique fondé sur le voisinage, le respect de la souveraineté, le dialogue et les intérêts communs. Car la solidité d'une relation entre États ne se mesure pas à l'absence de divergences, mais à leur capacité à les gérer sans compromettre les intérêts essentiels qui les réunissent.

Smail ROUHA

Entre Alger et Bamako, la page de la crise diplomatique semble progressivement se tourner. Après plus d'une année de tensions, les deux capitales multiplient désormais les gestes d'apaisement et affichent leur volonté de renouer avec une relation fondée sur le dialogue, la souveraineté et les intérêts communs. Les derniers signaux envoyés par Alger et Bamako témoignent d'une volonté manifeste de sortir de la logique de confrontation qui avait profondément affecté les relations entre les deux pays.

L'entretien téléphonique entre le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et son homologue malien, Abdallah Maïga, constitue à cet égard un geste politique important. Sur instruction du président Abdelmadjid Tebboune, le chef du gouvernement algérien a réaffirmé l'attachement de son pays aux liens historiques, humains et culturels qui unissent les deux peuples.

Au-delà des formules diplomatiques, l'invitation adressée au Premier ministre malien à effectuer une visite de travail en Algérie traduit surtout une volonté de passer de l'apaisement verbal à une reprise concrète des relations bilatérales. La réactivation des mécanismes de coopération apparaît désormais comme la prochaine étape naturelle de ce rapprochement.

UNE CRISE DÉSORMAIS RELÉGUÉE AU PASSÉ

À Bamako également, le discours a sensiblement évolué. Abdallah Maïga reconnaît l'existence de divergences qui ont opposé les deux pays ces derniers mois, mais affirme désormais qu'elles «appartiennent au passé». Une déclaration loin d'être anodine. Elle traduit la volonté des autorités maliennes de ne pas laisser les désaccords diplomatiques remettre durablement en

APRÈS LA CONFRONTATION LE TEMPS DE L'APAISEMENT



cause une relation qui dépasse les conjonctures politiques. Car entre l'Algérie et le Mali, les liens historiques sont anciens et profonds. Ils reposent sur une proximité géographique, des relations humaines importantes et une histoire commune, notamment dans la formation des cadres maliens en Algérie.

Le rappel de ces éléments par le Premier ministre malien n'est, de ce fait, pas simplement symbolique. Il participe d'une volonté de reconstruire un socle de confiance après une période particulièrement tendue.

LE SAHEL AU CŒUR DU RAPPROCHEMENT

La question dépasse cependant le seul cadre des relations algéro-maliennes. Elle concerne directement l'avenir du Sahel.

Alger comme Bamako semblent désormais vouloir privilégier une approche régionale fondée sur la coopération, la stabilité et la lutte contre le terrorisme. Pour l'Algérie, la stabilité de son voisinage méridional constitue un enjeu stratégique majeur. Pour le Mali, confronté à de multiples défis sécuritaires et politiques, le maintien de relations apaisées avec ses voisins demeure également essentiel.

Les références communes à la souveraineté des États et à la non-ingérence témoignent, par ailleurs, d'une volonté de trouver un langage politique susceptible de rapprocher les positions des deux capitales.

Reste que la normalisation ne signifie pas nécessairement la disparition de toutes les divergences. Les intérêts stratégiques des deux pays ne coïncident pas toujours, pas

plus que leurs lectures des évolutions régionales. Mais la différence essentielle est désormais ailleurs : les désaccords semblent vouloir être gérés par le dialogue plutôt que par l'escalade.

RECONSTRUIRE LA CONFIANCE

La reprise des échanges d'ambassadeurs et du trafic aérien, annoncée le mois dernier, avait déjà constitué un premier indicateur de cette nouvelle dynamique. L'invitation officielle adressée à Abdallah Maïga vient désormais renforcer cette tendance.

Après la crise provoquée en avril 2025 par l'affaire du drone malien et la fermeture de l'espace aérien algérien aux appareils maliens, Alger et Bamako semblent avoir compris qu'une rupture durable ne servirait les intérêts d'aucune des deux parties. Bien au contraire.

La normalisation qui se dessine devra néanmoins être jugée sur ses résultats. La reprise du dialogue politique est une première étape ; la restauration d'une coopération régulière, la réouverture de canaux diplomatiques efficaces et la capacité à gérer les différends à venir constitueront les véritables tests de cette nouvelle phase. Entre l'Algérie et le Mali, le temps semble donc être désormais celui de l'apaisement. Néanmoins, une normalisation durable ne se décrète pas : elle se construit progressivement par des actes, par la confiance et surtout par la capacité à transformer les divergences en dialogue.

Dans un Sahel profondément fragilisé par les crises sécuritaires et les rivalités géopolitiques, le rapprochement entre Alger et Bamako pourrait dépasser le simple cadre bilatéral et contribuer à ouvrir un nouvel espace de dialogue régional.

S. R.

RETRAIT DES BUS DE PLUS DE 30 ANS

Le compte à rebours lancé

L'objectif est de retirer définitivement ces bus de la circulation et de les remplacer par des véhicules neufs et modernes.

Les directions des transports des différentes wilayas du pays ont entamé, samedi, le processus de remplacement des bus âgés de plus de 30 ans par de nouveaux véhicules. À cet effet, elles ont invité les exploitants de transport de voyageurs concernés à se rapprocher de leurs services afin d'entamer les procédures de renouvellement de leurs véhicules. Cette démarche intervient à la suite de la réunion de coordination tenue mercredi dernier, au cours de laquelle le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a donné des instructions pour accélérer la mise en œuvre des différentes procédures visant à concrétiser, dans les meilleurs délais, le programme de renouvellement du parc automobile.

Les transporteurs exploitant un véhicule fabriqué en 1996 ou avant sont ainsi appelés à se rapprocher de la Direction des transports de leur wilaya afin de finaliser l'opération de renouvellement de leur véhicule.

LA PROCÉDURE DE RETRAIT

Les directions des transports ont précisé que le dossier nécessaire à la procédure doit notamment comprendre une demande de remplacement de l'ancien bus par un véhicule neuf, la décision d'exploitation initiale, la carte de pointage ou la carte de ligne d'origine, ainsi que la carte d'immatriculation originale de l'ancien bus.

La Direction des transports de la wilaya d'Alger a précisé qu'après le dépôt du dos-



sier, le transporteur reçoit une première attestation lui permettant de déposer son ancien véhicule auprès d'une unité de la Société nationale de récupération des véhicules (SNRV). Après présentation de ce document officiel, la Direction des transports délivre une seconde attestation permettant au transporteur de finaliser l'acquisition du nouveau bus, soit par achat direct, soit par le biais d'un financement bancaire auprès d'un opérateur agréé.

DES AVANTAGES FINANCIERS

Afin de faciliter cette transition et d'encourager le retrait des véhicules vétustes, les pouvoirs publics ont mis en place plu-

sieurs avantages fiscaux et facilités au profit des opérateurs de transport.

L'État a notamment prévu une exonération totale des droits de douane et de la fiscalité pour un quota de 10 000 bus destinés au transport collectif. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du programme national de renouvellement du parc de transport collectif, lancé sur instruction du président de la République.

À ce jour, 6 492 autobus ont déjà été importés depuis le lancement de l'opération. Selon un communiqué de l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA), publié sur sa page Facebook, les transporteurs souhaitant poursuivre leur

activité bénéficient également de plusieurs facilités pour l'acquisition d'un nouveau véhicule.

Outre les exonérations de droits de douane et de fiscalité, les acquéreurs bénéficient d'une subvention de l'État représentant 20 % de la valeur d'acquisition du bus neuf.

UN RENOUVELLEMENT PROGRESSIF

Le plan de renouvellement du parc de bus sera mis en œuvre progressivement et concerne quelque 84 000 véhicules. Le vieillissement du parc est considéré par les pouvoirs publics comme l'un des facteurs contribuant à la multiplication des accidents de la route.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts engagés par les autorités pour moderniser le parc de transport public, améliorer les conditions de déplacement des passagers et renforcer la sécurité ainsi que la qualité du service à travers les différentes wilayas du pays.

La récurrence des accidents dramatiques impliquant des moyens de transport vétustes a conduit les hautes autorités de l'État à prendre des mesures visant à accélérer le renouvellement du parc.

À la suite de la tragédie survenue à El Harrach l'été dernier, et sur instruction du président de la République, le retrait prioritaire des bus âgés de plus de 30 ans ainsi que l'importation de milliers de véhicules neufs ont été décidés afin de renforcer la sécurité des citoyens.

S. Smati

ÉNERGIE

Adjal épluche les résultats de Sonelgaz

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, hier, une réunion de la Commission sectorielle de coordination consacrée au suivi de l'activité du secteur et à l'évaluation des indicateurs de performance.

La rencontre, qui a réuni des cadres centraux du secteur et les principaux responsables du Groupe Sonelgaz, a porté notamment sur les résultats enregistrés par le groupe au cours du deuxième trimestre 2026. Des présentations détaillées ont permis d'examiner les principaux indicateurs et le niveau de réalisation des objectifs fixés. À l'issue des travaux, le ministre a donné des instructions visant à renforcer l'efficacité dans l'exécution du programme de travail, à améliorer la coordination entre les différents acteurs et à intensifier les efforts pour atteindre les objectifs arrêtés.

Mourad Adjal a également insisté sur l'importance d'un suivi régulier des performances, de l'évaluation continue des résultats et d'une prise en charge anticipée des insuffisances afin d'améliorer l'efficacité de la gestion et de concrétiser les orientations stratégiques du secteur.

INDUSTRIES SIDÉRURGIQUES ET MÉTALLIQUES

Le partenariat algéro-soudanais en action

Le directeur général de la Société nationale de sidérurgie (SNS), Slimane Arrar, a reçu, hier, au siège de la Holding SNS, Khaled Mohamed El Hassan El Hadj, directeur général du groupe soudanais Sinmar, dans le cadre d'une réunion de travail consacrée à l'examen des opportunités de coopération et de partenariat entre les deux groupes.

Cette rencontre a permis d'explorer les possibilités de développement de projets communs et d'identifier les domaines de complémentarité entre l'expertise industrielle et les capacités d'ingénierie de la SNS et les besoins du marché soudanais.

À cette occasion, la SNS a présenté les principaux domaines d'activité de ses filiales, notamment les industries sidérurgiques et métalliques, la fabrication de structures et d'ouvrages métalliques, ainsi que la production d'équipements d'irrigation et de pivots agricoles. Les différentes solutions et offres industrielles et techniques développées par les filiales de la Holding SNS ont également été exposées, mettant en



évidence leur potentiel de contribution aux projets d'infrastructures et de développement au Soudan.

De son côté, Khaled Mohamed El Hassan El Hadj a présenté les principaux domaines d'intervention du groupe Sinmar, notamment dans les secteurs de l'ingénierie et des infrastructures, de l'énergie électrique, des télécommunications et de la fibre optique, des réseaux de distribution d'eau et du forage de puits, ainsi que dans la réalisation de silos de stockage des céréales.

Les échanges ont porté sur

plusieurs axes de coopération susceptibles de faire l'objet de projets concrets, notamment la réalisation de structures et d'ouvrages métalliques, les équipements d'irrigation et les pivots agricoles, ainsi que diverses solutions industrielles et d'ingénierie relevant des domaines de compétence des filiales de la Holding SNS.

Ces opportunités de coopération seront examinées en tenant compte des besoins spécifiques du marché soudanais et des projets identifiés, dans une logique de complémentarité industrielle,

de transfert d'expertise et de création de valeur.

Cette rencontre s'inscrit pleinement dans la stratégie de la Société nationale de sidérurgie visant à renforcer son ouverture sur les marchés africains, à développer de nouvelles opportunités d'affaires et à accroître la présence de ses produits, solutions et services sur le continent.

À l'issue des discussions, les deux parties ont convenu de poursuivre les échanges et la coordination en vue d'approfondir l'étude des domaines de coopération prioritaires et d'identifier des projets concrets susceptibles d'être développés conjointement.

Cette démarche constitue une première étape vers la mise en place d'un partenariat opérationnel entre la SNS et le groupe Sinmar, fondé sur la complémentarité des compétences et des savoir-faire, et contribuant au renforcement des relations économiques et industrielles entre la République algérienne démocratique et populaire et la République du Soudan.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Les préparatifs vont bon train

Les autorités locales sont à pied d'œuvre pour achever les projets en cours, améliorer les conditions d'accueil et prendre en charge les dernières insuffisances recensées dans les établissements scolaires.

À l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, les autorités locales à travers plusieurs wilayas du pays intensifient les opérations de préparation afin de garantir aux élèves une rentrée dans les meilleures conditions.

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, cette mobilisation intervient en application des instructions données par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, lors de la dernière réunion de coordination avec les walis de la République.

Le ministre a notamment insisté sur la nécessité d'assurer une pleine préparation des établissements scolaires et de prendre en charge, dans les meilleurs délais, les différentes insuffisances relevées sur le terrain. Dans ce cadre, les autorités locales ont renforcé les opérations de suivi et les visites d'inspection au niveau des établissements scolaires. Ces actions portent notamment sur l'état des infrastructures, la disponibilité des salles de classe, ainsi que les conditions liées à la restauration et au transport scolaires. Une attention particulière est également accordée à la lutte contre la surcharge des classes et à l'amé-



lioration des conditions de scolarisation des élèves.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ACCUEIL

Les opérations de terrain concernent également les nouveaux projets du secteur de l'éducation. Les autorités locales assurent le suivi de la réalisation de plusieurs établissements et infrastructures destinés à renforcer les capacités d'accueil et à répondre aux besoins des populations.

L'objectif est de permettre la réception et la mise en service des structures achevées dès la rentrée scolaire 2026-2027, tout en veillant au respect des délais et des normes de qualité.

Par ailleurs, des réunions de coordination sont régulièrement organisées afin

d'évaluer la situation des établissements scolaires, d'identifier les insuffisances et de fixer les priorités d'intervention. Les différents services concernés sont mobilisés pour assurer une prise en charge rapide des problèmes recensés.

ACCÉLÉRATION DES TRAVAUX

Dans le cadre de cette mobilisation, des instructions ont été données pour accélérer l'achèvement des projets en cours et respecter les délais de réalisation. Les autorités locales sont également appelées à veiller à la qualité des travaux afin de garantir la livraison des infrastructures dans les délais prévus.

À travers cette mobilisation, les autorités entendent traduire les orientations du ministère de l'Intérieur en actions

concrètes sur le terrain et assurer une rentrée scolaire organisée, tout en améliorant les conditions de scolarisation des élèves à travers les différentes régions du pays.

HAUSSE DU VOLUME HORAIRE DES TRAVAUX DIRIGÉS

Au-delà du calendrier de rentrée, le ministère de l'Éducation nationale prépare également une réorganisation du fonctionnement pédagogique.

Par ailleurs, le ministère a décidé d'augmenter le volume horaire des travaux dirigés (TD) au cycle moyen.

En 4e année moyenne, les TD passent à une heure par semaine pour l'arabe et les mathématiques, tandis que le français et l'anglais bénéficieront d'une heure toutes les deux semaines. L'anglais fait ainsi son entrée, pour la première fois, dans le dispositif des travaux dirigés.

En 1re, 2e et 3e années moyennes, les TD seront organisés à raison d'une heure toutes les deux semaines pour chaque matière concernée.

Ces mesures, prévues dans la circulaire n° 1436 du 6 août 2026, s'accompagnent de l'élaboration d'un guide méthodologique encadrant la planification, l'organisation et l'évaluation des TD.

Les séances seront organisées en divisant les groupes pédagogiques en deux afin de permettre un accompagnement plus personnalisé des élèves et de mieux prendre en compte leurs différences de niveau et leurs besoins.

Pour rappel, la rentrée scolaire des élèves au titre de l'année 2026-2027 est officiellement reportée au 21 septembre 2026, soit quinze jours après la date initialement fixée.

I.Khermane

Le report de la rentrée scolaire au 21 septembre n'est pas passé inaperçu. Alors que le ministère de l'Éducation nationale avait arrêté la date du 6 septembre, le nouveau calendrier intervient au moment où plusieurs dispositions de la réforme éducative suscitent critiques, interrogations et demandes de réexamen.

Le changement de calendrier pourrait-il ouvrir une nouvelle séquence de concertation autour de la réforme ? La question se pose d'autant plus que plusieurs acteurs politiques et syndicaux ont demandé le gel des nouveaux textes et l'organisation d'assises nationales sur l'avenir de l'école algérienne.

Au cœur de la polémique figurent notamment le réaménagement des volumes horaires au secondaire, la place des langues étrangères et le statut de la philosophie dans certaines filières scientifiques et techniques.

Pour la rentrée 2026-2027, le ministère prévoit notamment l'introduction de l'anglais dès la troisième année primaire et du français à partir de la quatrième année. Au secondaire, les volumes horaires doivent être rééquilibrés au profit des matières fondamentales et des disciplines de spécialité.

Le département de Mohamed Seghir Saadaoui défend une réforme destinée à alléger les contenus, à réorganiser le temps scolaire et à renforcer les matières scientifiques et mathématiques, avec l'objectif affiché de mieux préparer les élèves à l'enseignement universitaire.

LA PHILOSOPHIE AU CŒUR DE LA CONTROVERSE

La question de la philosophie a particulièrement alimenté les débats. Des informations faisant état de sa suppression en terminale scientifique et technique ont suscité

REPORT DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le signal politique de Tebboune



des réactions. Le ministère a démenti une suppression totale, précisant qu'il s'agit d'un réaménagement des volumes horaires en fonction des filières.

Cette clarification n'a toutefois pas suffi à éteindre la polémique. Au-delà de la question des horaires, le débat porte désormais sur la méthode employée pour conduire la réforme et sur la place accordée à la concertation avec les enseignants, les syndicats, les experts et les acteurs politiques.

HANOUNE RÉCLAME LE GEL DES TEXTES

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a été parmi les premières responsables politiques à contester le processus engagé par le ministère.

Elle a appelé à «dépasser les affrontements idéologiques» et à privilégier «une approche fondée sur l'expertise, le dialogue et la participation de spécialistes».

La dirigeante du PT a particulièrement insisté sur trois dossiers : la place de la phi-

losophie, la question linguistique et l'implication des experts dans la définition des orientations de l'école algérienne.

ELLE A ÉGALEMENT RÉCLAMÉ UN

«gel immédiat» des textes et la tenue d'assises nationales réunissant les différents acteurs concernés afin de dégager une «vision commune», sous l'égide de la Présidence de la République.

D'où la question qui accompagne désormais le report de la rentrée : le président Abdelmadjid Tebboune a-t-il entendu l'appel de Louisa Hanoune ?

Un délai pour revoir la copie ?

Il serait prématuré de tirer des conclusions politiques du seul report de la rentrée. Mais le calendrier choisi intervient à un moment où la réforme fait l'objet d'un débat particulièrement sensible.

Le délai supplémentaire pourrait-il permettre au gouvernement de consulter davantage les acteurs concernés, de revoir certains arbitrages ou d'apporter des ajustements aux textes ? Rien, à ce stade, ne permet de l'affirmer.

Le ministre de l'Éducation nationale maintient, de son côté, que les nouveaux choix reposent sur les recommandations de la commission nationale chargée de la réforme. Il s'agit, selon le département, de mieux adapter les horaires aux différentes filières et de renforcer les enseignements directement liés à la spécialisation des élèves.

LA MISE EN GARDE DES OULÉMAS

Face aux surenchères médiatiques et aux controverses sur les réseaux sociaux, l'Association des oulémas musulmans algériens est également sortie de sa réserve.

Dans un communiqué, elle apporte son soutien aux mesures destinées à moderniser l'école publique et à consolider ses fondements nationaux, tout en appelant à ne pas transformer le débat pédagogique en affrontement idéologique.

L'organisation estime que les divergences relatives à la pédagogie doivent relever de l'analyse, de la concertation et de l'ijtihad, et non d'une confrontation autour du patriotisme ou de la foi.

Sur la question linguistique, son message se veut également équilibré : elle rejette à la fois l'idée que la maîtrise d'une langue étrangère serait le seul marqueur de modernité et toute conception selon laquelle l'apprentissage d'une langue étrangère constituerait une atteinte au patriotisme.

LE SILENCE DES PARTIS DE LA MAJORITÉ

Alors que plusieurs formations politiques ont déjà pris position, les partis de la majorité présidentielle restent, pour l'heure, discrets. Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) n'a pas davantage engagé de débat public majeur sur cette réforme. Cette relative réserve contraste avec l'ampleur de la polémique qui s'est installée autour de l'école, un dossier qui dépasse désormais la seule question pédagogique.

Car derrière les horaires, les programmes et les langues se profilent des enjeux plus larges : quelle école pour l'Algérie de demain ?

H. Adryen

MATÉRIEL INDUSTRIEL EN LOCATION

Les usines passées au crible

Les opérateurs devront se soumettre à un examen approfondi de leur activité, de leurs capacités de production et de leurs installations, avec une inspection sur site possible avant toute décision.

Le ministère de l'Industrie, en coordination avec celui des Finances, a précisé les conditions d'octroi de l'autorisation nécessaire à l'admission temporaire de matériel importé dans le cadre d'un contrat de location et destiné à la production industrielle.

Ces nouvelles dispositions sont fixées par un arrêté interministériel daté du 20 juin 2026 (5 moharram 1448). Elles concernent les opérateurs économiques soumis à la législation algérienne, résidant ou établis en Algérie et exerçant une activité industrielle. L'activité de production inscrite au registre du commerce doit être directement liée au matériel concerné.

Le dispositif porte sur les lignes et les équipements de production importés en location. L'opérateur doit obtenir au préalable une autorisation du ministre chargé de l'Industrie à joindre ensuite au dossier présenté aux Douanes pour l'admission temporaire prévue par le décret exécutif n° 17-353 du 7 décembre 2017.

La demande est introduite exclusivement via une plateforme numérique. Elle comprend notamment le formulaire de demande, l'extrait électronique du registre du commerce, le numéro d'identification fiscale, une fiche technique détaillée du matériel et une copie du protocole, de l'accord ou du contrat de location, qui doit obligatoirement préciser le montant de la location.

UN DÉLAI DE 45 JOURS

Le ministère dispose d'un délai maxi-



mal de 45 jours, à compter de la délivrance du récépissé de dépôt, pour statuer sur la demande. L'examen ne se limite toutefois pas aux documents fournis. Les services compétents vérifient la cohérence entre l'activité déclarée, le matériel demandé et les capacités réelles de l'entreprise.

Une inspection sur site peut également être effectuée afin de vérifier les capacités techniques et productives de l'opérateur ainsi que l'existence d'installations adaptées à l'accueil et à l'exploitation des équipements. Un rapport peut être établi par le

directeur chargé de l'industrie de la wilaya concernée. Le ministère peut aussi solliciter l'avis d'autres organismes.

UNE AUTORISATION VALABLE UN AN

L'autorisation est valable 12 mois et cesse automatiquement de produire ses effets à l'issue de cette période. Aucun renouvellement automatique n'est prévu. Toute nouvelle demande doit respecter les mêmes conditions. En cas de rejet, la décision doit être motivée et notifiée à l'opéra-

teur.

Le dossier exige, par ailleurs, des informations détaillées sur l'entreprise, son activité, ses capacités théoriques et réelles de production, ses installations, leurs superficies ainsi que les produits fabriqués.

Pour chaque matériel, doivent notamment être indiqués la désignation, la marque, le numéro de série lorsqu'il existe, le pays d'origine et d'expédition, l'activité concernée et la puissance. Le contrat doit également préciser l'identité du cocontractant et le montant de la location en dinars, euros ou dollars.

CONTRÔLE RENFORCÉ ET SUIVI NUMÉRIQUE

En signant le formulaire, l'opérateur certifie l'exactitude des informations fournies et s'engage à signaler toute modification. Les fausses déclarations peuvent entraîner des sanctions conformément à la législation en vigueur.

L'autorisation finale est accompagnée d'une fiche descriptive détaillée du matériel. Pour les lignes de production, leurs différents éléments, quantités et numéros de série doivent être précisés.

Enfin, une plateforme numérique interconnectée permettra aux Douanes d'informer le ministère de l'Industrie de l'utilisation des autorisations délivrées. L'objectif est de renforcer le contrôle et de s'assurer que le matériel importé en location correspond effectivement à l'activité et aux capacités industrielles de l'opérateur.

R. N.

PERFORMANCES DES ENTREPRISES ET INSTITUTIONS PUBLIQUES

Des solutions numériques basées sur l'IA et la 5G

Des étudiants de l'Université Mohamed Seddik Ben Yahia de Jijel ont développé des solutions numériques basées sur l'intelligence artificielle (IA) et la 5G pour améliorer les performances des entreprises et des institutions publiques. Parmi les projets présentés, une plateforme développée par l'étudiante Soumia Lakehal propose un assistant intelligent capable de communiquer en dialecte algérien, ainsi qu'en arabe, français et anglais, à partir des données internes des entreprises, conservées localement pour renforcer leur protection. Un autre projet, porté par Chaïma Bensouilah, permet d'interroger les bases de données en langage courant et d'obtenir rapidement des analyses, sans connaissances en programmation. Selon les encadreurs, ces technologies pourraient trouver des applications dans l'administration, l'industrie, l'agriculture, la santé et l'enseignement, notamment à travers l'automatisation des procédures, la télémedecine, l'irrigation intelligente et les laboratoires virtuels. La 5G pourrait également contribuer au développement des villes intelligentes et à l'amélioration de la prise de décision grâce à l'analyse des données en temps réel.

SALON TECHNOLOGIQUE MONDIAL LEAP 2026

L'Algérie veut exporter son innovation

La participation algérienne à la conférence LEAP 2026, prévu à Riyad du 31 août au 3 septembre, entend dépasser la simple présentation de start-up et de solutions technologiques. L'objectif est désormais de décrocher des financements, nouer des partenariats et ouvrir l'accès aux marchés internationaux. La participation de l'Algérie à cet événement est organisée sous l'égide de l'accélérateur public Algeria Venture. Ce grand rendez-vous mondial des technologies et de l'innovation réunira des milliers d'entreprises, de start-up, d'investisseurs et de décideurs autour de secteurs stratégiques, tels que l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les technologies financières, les villes intelligentes, l'énergie, la santé et les technologies vertes. Dans une déclaration au site «elayem.news», le Pr Sidi Ahmed Hadj Aïssa, coordinateur national des accélérateurs d'entreprises au sein des universités algériennes, note que le LEAP est devenu une plateforme où se rencontrent innovation, financement et développement commercial. Les chiffres illustrent son poids : l'événement a attiré quelque 201 000 visiteurs issus de 180 pays en 2025, tandis que les investissements et contrats annoncés ont dépassé 14,9 milliards de dollars cette même année. Au total, les différentes éditions auraient généré plus de 43 milliards de dollars d'investissements annoncés. Pour l'édition 2026, plus de 201 000 visiteurs, 1 800 entreprises technologiques, 600 start-up et quelque 1 900 investisseurs sont attendus. Une forte présence internationale qui offre aux entreprises algériennes l'occasion de tester leurs solutions, rencontrer des investisseurs et mieux comprendre les exigences des marchés étrangers.

UNE PRÉSENCE STRUCTURÉE

La première participation structurée de



start-up algériennes au LEAP remonte à 2025, dans le cadre d'un programme d'Algeria Venture, sous la tutelle du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Des entreprises actives dans l'IA, l'énergie, les villes intelligentes et le e-commerce y avaient présenté leurs solutions. Selon Hadj Aïssa, cette participation a permis de valoriser les compétences algériennes et d'ouvrir des perspectives de partenariats commerciaux et financiers.

LE MARCHÉ SAOUDIEN EN POINT DE MIRE

L'accès au financement demeure un défi pour les start-up souhaitant changer d'échelle. Le concours «Rocket Fuel», qui réunit plus de 30 pays et une centaine de start-up, offre

notamment jusqu'à un million de dollars de récompenses sans prise de participation.

Au-delà du financement, l'accès au marché saoudien représente une opportunité stratégique pour les start-up algériennes, notamment dans les services numériques et la transformation digitale.

Leur réussite à l'international dépendra, toutefois, de leur capacité à adapter leurs solutions, maîtriser les réglementations et renforcer leur préparation commerciale et technique. L'intelligence artificielle offre également un fort potentiel dans des secteurs comme la santé, l'agriculture, la finance et l'industrie. La participation à LEAP et à DeepFest permet aux entrepreneurs algériens de suivre les évolutions technologiques et de développer leurs compétences. Cette dynamique doit enfin s'appuyer sur une meilleure coopération entre universités, accélérateurs et start-up pour transformer la recherche en solutions commercialisables.

TRANSFORMER LES CONTACTS EN CONTRATS

Au-delà de la visibilité, le véritable défi sera de transformer les rencontres de LEAP 2026 en investissements, contrats et partenariats durables. L'accompagnement des start-up devra ainsi se poursuivre avant, pendant et après l'événement, notamment pour améliorer les produits, préparer les négociations et assurer le suivi des contacts établis avec les investisseurs. Pour l'Algérie, LEAP 2026 est une opportunité de tester la capacité de ses start-up à s'imposer à l'international. L'enjeu est désormais de transformer les compétences et les idées algériennes en produits et services capables de conquérir les marchés régionaux et mondiaux.

R. N.

DU SABLE AU SILICIUM, DU VERRE AUX PANNEAUX SOLAIRES

Le pari algérien d'une industrie photovoltaïque

La bataille du solaire ne se jouera pas uniquement sur les mégawatts, mais sur la capacité à produire localement.

L'Algérie veut changer de statut dans le solaire. Après des années dominées par l'importation et l'assemblage, le pays cherche désormais à construire une chaîne industrielle capable de partir de ses ressources naturelles pour aller jusqu'aux équipements photovoltaïques. Quartz, silicium, verre solaire et électronique : les différents maillons commencent à se mettre en place. L'ambition est claire : ne plus seulement installer des panneaux solaires, mais produire localement une part croissante des composants qui permettent de les fabriquer et de les exploiter. Le premier défi se situe en amont de la chaîne. Le Sahara algérien dispose d'importantes ressources en quartz, avec des niveaux de pureté naturelle pouvant dépasser 98 % et atteindre 99 % dans certains gisements. Le gisement de Sig disposerait notamment de réserves prouvées supérieures à 6 millions de tonnes. Mais entre le sable et le silicium solaire se trouve un processus industriel complexe. La purification du quartz exige des procédés thermiques et chimiques sophistiqués afin d'atteindre les niveaux de pureté nécessaires à la production de silicium destiné au photovoltaïque. L'enjeu n'est donc plus seulement d'extraire la matière première, mais de la transformer localement en produit à forte valeur ajoutée.

LE VERRE SOLAIRE, PREMIER GRAND MAILLON

Cette stratégie se concrétise notamment à travers le projet de verre solaire développé avec le groupe chinois Kibing Group. L'investissement, estimé entre 600



et 700 millions de dollars, vise une capacité de production de 1,53 million de tonnes de verre solaire trempé à faible teneur en fer par an, avec le traitement de plus de 1,08 million de tonnes de sable local. Le projet constitue un maillon industriel stratégique : le verre étant un composant essentiel des panneaux photovoltaïques, sa production locale contribuerait à réduire les importations tout en valorisant les ressources nationales.

L'ÉLECTRONIQUE, NOUVELLE FRONTIÈRE

La bataille industrielle se joue également dans l'électronique de puissance. Un partenariat entre l'ENIE et l'ATRST vise à développer des capacités nationales dans la fabrication d'onduleurs photovoltaïques, de systèmes de gestion des batteries (BMS) et de circuits imprimés (PCB).

L'objectif est de ne plus limiter l'intégration locale à l'assemblage, mais de maîtri-

ser progressivement des composants technologiques à forte valeur ajoutée.

15 000 MW POUR CRÉER UN MARCHÉ

Le développement d'un marché intérieur constitue un autre levier essentiel. Le programme national visant 15 000 MW de capacités solaires à l'horizon 2035 pourrait fournir aux industriels une demande suffisante pour justifier de nouveaux investissements. Cette masse critique pourrait permettre de produire localement, de réduire la facture des importations et, à terme, de préparer l'exportation d'équipements et de produits énergétiques à faible empreinte carbone.

LE VÉRITABLE DÉFI : CRÉER DE LA VALEUR

L'objectif affiché d'un taux d'intégration nationale de 85 à 90 %, contre environ 15 à 30 % dans les précédents modèles d'assemblage, traduit l'ampleur de l'ambition.

Mais la réussite dépendra de la capacité à maîtriser les technologies les plus complexes, à développer les compétences et à assurer la compétitivité des produits locaux. La question n'est donc plus seulement de savoir combien de mégawatts solaires l'Algérie pourra installer, mais combien de valeur industrielle elle pourra créer autour de chaque mégawatt. Du quartz au silicium, du sable au verre et de l'électronique aux panneaux finis, l'Algérie cherche ainsi à faire du solaire non seulement une source d'énergie, mais aussi un véritable moteur d'industrialisation et de souveraineté technologique.

LES IMPORTATIONS EUROPÉENNES DE NAPHTA EN HAUSSE

L'Algérie en tête des fournisseurs

Les importations européennes de naphtha ont fortement progressé en juillet, portées notamment par la hausse des volumes en provenance d'Algérie. Les flux à destination du marché européen ont augmenté de 39,2 % sur un mois, atteignant environ 1,74 million de tonnes, contre 1,25 million de tonnes en juin. L'Algérie s'est imposée comme le premier fournisseur du marché européen avec près de 397 400 tonnes, soit son niveau mensuel le plus élevé depuis mai 2025. Ces données, issues de Vortexa et rapportées par Argus Media, illustrent le changement des flux commerciaux provoqué par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

Les perturbations du trafic maritime en mer Rouge et les risques associés au passage par le détroit de Bab el-Mandeb ont pro-

fondément modifié les itinéraires des cargaisons de naphtha.

En juillet, aucune cargaison algérienne destinée à l'Asie n'a transité par le détroit, contre environ 132 000 tonnes en juin. Une partie des flux a ainsi été réorientée vers l'Europe, devenue une destination plus accessible dans le contexte actuel.

Parallèlement, les exportations algériennes de naphtha vers l'Asie ont progressé, passant de 292 000 tonnes en juin à 441 000 tonnes en juillet. Les cargaisons destinées à ces marchés doivent toutefois emprunter des itinéraires plus longs, notamment via le cap de Bonne-Espérance, afin d'éviter la mer Rouge.

Cette nouvelle configuration des routes maritimes a incité plusieurs producteurs et négociants à réallouer une partie de leurs

volumes vers le marché européen.

L'ALGÉRIE DEVANCE L'ITALIE ET L'ESPAGNE

Derrière l'Algérie, l'Italie et l'Espagne figurent parmi les principaux fournisseurs de naphtha de l'Europe en juillet, avec respectivement 264 700 tonnes et 212 300 tonnes.

Les États-Unis arrivent ensuite avec environ 160 800 tonnes. Les exportations américaines vers l'Europe ont atteint leur plus haut niveau en 11 mois, soutenues par les cargaisons chargées dans le golfe du Mexique en juin et livrées notamment dans les ports d'Anvers et de Rotterdam.

Cette dynamique américaine pourrait toutefois perdre de son intensité. La réduction de l'écart de prix entre les marchés améri-

cain et européen limite en effet les possibilités d'arbitrage, une situation qui pourrait rendre les exportations vers l'Europe moins rentables dans les prochains mois.

LE RAFFINAGE SOUTIENT LA DEMANDE DE NAPHTA

L'évolution des importations européennes s'inscrit également dans un contexte contrasté entre les secteurs de la pétrochimie et du raffinage.

Dans la pétrochimie, la demande de naphtha a été pénalisée par les perturbations du transport fluvial sur le Rhin. La baisse du niveau des eaux, liée à la sécheresse, a compliqué l'acheminement des matières premières vers plusieurs installations industrielles. Certains producteurs ont ainsi été contraints de réduire les

taux de fonctionnement de leurs unités de vapocraquage.

Le raffinage, en revanche, a offert un soutien supplémentaire à la demande. L'écart de prix entre l'essence et le naphtha a atteint 341,8 dollars par tonne, son niveau le plus élevé depuis trois ans, renforçant l'intérêt du naphtha comme matière première pour la production de carburants.

Pour l'Algérie, cette évolution confirme en tout cas la capacité de ses exportateurs à adapter rapidement leurs flux aux nouvelles contraintes du transport maritime. La réorientation d'une partie des cargaisons vers l'Europe permet au pays de tirer parti des besoins du marché tout en limitant son exposition aux risques liés aux principales routes maritimes reliant la Méditerranée à l'Asie.

AITF 2026

Les micro-entreprises algériennes à Abuja

Les micro-entreprises algériennes opérant dans différents secteurs d'activité sont invitées à prendre part à la Foire internationale du commerce d'Abuja (AITF 2026), prévue du 25 septembre au 6 octobre 2026 dans la capitale nigérienne.

Organisé sous le thème « La richesse du commerce et la prospérité écono-

mique », cet événement international devrait constituer une plateforme importante pour les entreprises algériennes souhaitant renforcer leur présence sur les marchés africains et développer de nouvelles opportunités commerciales.

À travers cette participation, les micro-entreprises auront notamment l'occasion de mettre en avant leurs pro-

duits et services, de nouer des partenariats avec des opérateurs économiques africains et internationaux, ainsi que d'explorer de nouvelles perspectives en matière de coopération, de développement commercial et d'exportation.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique d'ouverture des entreprises algériennes sur les marchés africains et

de renforcement des échanges économiques avec les pays du continent.

Les entreprises intéressées sont invitées à remplir le formulaire de participation disponible via le lien suivant : <https://docs.google.com/.../1FAIpQLSF-PiYW0dOGwqY.../viewform>

La date limite d'inscription est fixée au 20 août 2026.

AFFAIRE DE L'EX-GREFFIÈRE
CONDAMNÉE À TROIS ANS
DE PRISON

Le parquet se
pourvoit en
cassation

Le procureur général près le tribunal criminel d'Alger a introduit un pourvoi en cassation devant la chambre criminelle de la Cour suprême, sollicitant le réexamen de l'affaire de l'ancienne greffière du tribunal de Rouiba, récemment condamnée à trois ans de prison ferme. Statuant en matière criminelle en deuxième instance, la cour d'Alger a reconnu l'ex-greffière coupable de faits liés à la dilapidation d'une importante somme d'argent, estimée à plus de 3,3 milliards de centimes, alors qu'elle exerçait les fonctions de chef de service de la saisie au tribunal de Rouiba. Le dossier porte notamment sur des sommes d'argent et des objets placés dans les coffres-forts relevant du service qu'elle dirigeait. Lors de son passage à la barre, l'accusée a reconnu avoir laissé ces sommes dans les coffres sans, toutefois, en informer le greffier en chef. Interrogée également sur les importantes sommes en devises et les bijoux retrouvés par les services de l'Inspection générale du ministère de la Justice, elle a nié les avoir détournés. «Tous les objets étaient dans une armoire blindée. Je n'ai rien pris !», a-t-elle déclaré devant les juges. Lors de son réquisitoire, le procureur général avait requis une peine de dix ans de prison ferme, estimant que les éléments matériels et les preuves versées au dossier établissaient les faits reprochés à l'accusée. Le représentant du ministère public avait notamment insisté sur l'existence, selon lui, d'une intention criminelle dans la gestion et la conservation des sommes placées sous la responsabilité de la mise en cause. La défense avait, pour sa part, plaidé en faveur de son application des dispositions relatives aux circonstances atténuantes, afin d'obtenir une peine moins sévère.

R. H.

ATTEINTE AUX SYMBOLES
DE L'ÉTAT

L'avocate Latifa
Dib à la barre
mardi

La 10e chambre pénale de la cour d'Alger doit examiner mardi, sauf report, l'appel introduit par la défense de l'avocate Latifa Dib, condamnée en première instance à quatre ans de prison ferme et 200.000 dinars d'amende pour atteinte aux symboles de l'État. Le tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed l'avait reconnue coupable après la publication, sur son compte Facebook, de propos jugés diffamatoires à l'égard du président de la République Abdelmadjid Tebboune et du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chengriha. Le parquet avait requis cinq ans de prison ferme et 400.000 dinars d'amende. À la barre, l'avocate avait reconnu être l'auteure des publications, tout en niant toute intention de porter atteinte aux symboles de l'État. «Je resterai à jamais fidèle aux côtés des deux symboles de l'Algérie. Je continuerai à les soutenir», avait-elle déclaré, affirmant vouloir attirer l'attention des autorités sur les pressions et menaces de mort dont elle disait faire l'objet. Elle avait également rappelé ses origines familiales, précisant être la fille d'un moudjahid et la petite-fille d'un martyr. La défense a fait appel afin d'obtenir la révision du procès et l'annulation ou la réduction de la peine. Une demande de liberté provisoire formulée précédemment par les avocats avait par ailleurs été rejetée.

AFFAIRE KAOUANE-GRINE

Les mémoires des pourvois
examinés en novembre



Les avocats des deux
anciens ministres de
la Communication,
Hamid Grine et
Djamel Kaouane, ont
déposé leurs
mémoires en
cassation contre la
décision rendue le 11
février 2025 par la
première chambre
pénale de la cour
d'Alger. Les recours
seront examinés en
novembre prochain
par la Cour suprême.

Par Redouane Hannachi

L'affaire opposant les deux anciens ministres de la Communication, Hamid Grine et Djamel Kaouane, lorsqu'ils étaient respectivement à la tête de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), connaît un nouveau développement judiciaire. Leurs avocats ont déposé des mémoires à l'appui des pourvois en cassation introduits devant la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême. Les conseils de la défense demandent, à travers ces recours, la cassation de la décision rendue en appel et le renvoi de l'affaire devant une nouvelle juridiction afin qu'elle soit rejugée. Les magistrats de la Cour suprême devraient examiner, en novembre prochain, les moyens soulevés par les

avocats, notamment ceux relatifs à d'éventuels vices de forme. Selon la défense, les magistrats ayant examiné le dossier en appel n'auraient pas mentionné de manière suffisamment précise les questions posées lors des débats. Un manquement que les avocats considèrent comme une irrégularité procédurale susceptible, selon eux, d'entraîner la cassation de la décision et le renvoi de l'affaire devant une autre juridiction. Pour rappel, la cour d'Alger avait, dans son arrêt du 11 février 2025, réduit de deux ans les peines prononcées en première instance à l'encontre des principaux mis en cause.

DIX ANS REQUIS
CONTRE LES ANCIENS
MINISTRES

Lors du procès en appel, le procureur général près la cour d'Alger avait requis la peine maximale de dix ans de prison ferme contre les deux anciens ministres de la Communication, Hamid Grine et Djamel Kaouane, poursuivis en leur qualité d'anciens dirigeants de l'ANEP, ainsi que contre leur successeur à la tête de l'agence, Amine Echikr, et onze autres prévenus. Le représentant du Trésor public avait, de son côté, réclamé le versement de 300 millions de dinars, soit 30 milliards de centimes, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice qui aurait été subi par l'État. Le représentant de l'ANEP s'était opposé à cette demande, estimant que le

montant réclamé par l'agent du Trésor public était « nul et non avenue ». Il avait notamment fait valoir que l'ANEP faisait elle-même l'objet d'une réclamation financière de 30 milliards de dinars de la part de la société Métro d'Alger, à la suite de la résiliation d'un contrat conclu entre les deux parties.

KAOUANE CONTESTE
LES ACCUSATIONS

À la barre, l'ancien ministre de la Communication et ex-PDG de l'ANEP, Djamel Kaouane, avait rejeté les accusations portées contre lui. Il avait dénoncé de « graves allégations » qui, selon lui, « ne reposent sur aucune preuve légale », évoquant des « interprétations ». L'ancien responsable avait notamment soutenu que l'ANEP est une entreprise à caractère commercial ne disposant pas d'une loi spécifique régissant les modalités d'attribution de la publicité.

Il avait assuré que les contrats conclus par l'agence l'avaient été dans le respect de la législation nationale, y compris des dispositions relatives aux marchés publics. Concernant la convention conclue avec le Métro d'Alger, Djamel Kaouane avait expliqué que, même s'il ne s'agissait pas d'un marché public au sens formel, l'ANEP, en tant qu'entreprise économique publique présentant un double caractère administratif et commercial, avait agi dans un cadre qu'il jugeait légal. S'agissant de la villa d'El

Biar, l'ancien ministre avait expliqué que le bien appartenait initialement au secteur postal privé et que l'idée d'en faire une propriété de l'ANEP avait été envisagée. Il avait toutefois précisé que le dossier était toujours en cours lorsqu'il avait quitté ses fonctions.

ECHIKR ET GRINE
REJETTENT ÉGALEMENT
LES ACCUSATIONS

L'ancien PDG de l'ANEP, Amine Echikr, avait pour sa part reconnu avoir informé le conseil d'administration de la participation détenue par son épouse, à hauteur de 80 % dans le quotidien Reporters. Il avait toutefois affirmé qu'aucune augmentation « spécifique » des parts publicitaires n'avait été accordée au journal, évoquant seulement des « rattrapages de paiements ».

De son côté, l'ancien ministre de la Communication Hamid Grine avait catégoriquement nié les faits qui lui sont reprochés. Il avait décrit son département comme un ministère « théoriquement de tutelle », tout en affirmant que les décisions en matière de publicité étaient « souvent arbitrées ailleurs », faisant référence aux autorités de la présidence de l'époque. L'affaire ne se limite toutefois pas aux recours introduits par la défense. Le procureur général a lui aussi introduit un pourvoi en cassation, demandant à son tour le réexamen du procès en appel.

R. H.

MALVERSATION

Abdelwahid Temmar
rejugé en appel

La 10e chambre pénale de la cour d'Alger examinera, après-demain, l'appel introduit par l'ancien ministre Abdelwahid Temmar contre sa condamnation à sept ans de prison ferme. Condamné en première instance à sept ans de prison ferme, assortis d'une amende de 8 millions de dinars et de la confiscation de

l'ensemble de ses biens, l'ancien ministre Abdelwahid Temmar sera rejugé en appel par la 10e chambre pénale de la cour d'Alger. La défense de l'ex-ministre, mécontente du verdict rendu par le président du pôle spécialisé dans le traitement des affaires relatives aux infractions économiques et financières du tribunal d'Alger, a interjeté appel afin d'obtenir la révision de la décision. Lors du procès en première instance, le procureur de la République près le pôle économique et financier avait requis une peine de dix ans de réclusion criminelle, assortie d'une amende de 8 millions de dinars, ainsi que la

confiscation des biens de l'accusé. Abdelwahid Temmar est poursuivi, selon les éléments de l'accusation, pour des faits liés au blanchiment d'argent, à la dissimulation de biens provenant de crimes, ainsi que pour avoir établi une procuration au profit de son fils, alors mineur, afin de procéder au transfert de capitaux vers l'étranger, notamment vers l'Espagne. De son côté, le représentant du Trésor public avait réclamé une réparation financière de 200 millions de centimes, en compensation des préjudices qui auraient été causés à l'État.

R. H.

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Le service d'accueil virtuel des citoyens lancé

La réunion a été consacrée notamment à la méthodologie d'élaboration du bilan annuel d'activité de l'institution, notamment concernant le traitement des requêtes des citoyens.

Le Médiateur de la République, Mohamed Hattab, a présidé hier, une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre du programme d'action de l'institution et à l'examen de plusieurs projets visant à améliorer son fonctionnement et la qualité des services proposés aux citoyens, indique un communiqué de l'institution. La réunion, tenue au siège de l'institution en présence des cadres centraux, a notamment porté sur le projet de lancement de la phase expérimentale du service d'accueil virtuel des citoyens, dont la mise en œuvre est prévue à partir du mois de septembre prochain. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du processus de transformation numérique engagé par l'institution. Selon le communiqué, cette démarche vise à « rapprocher le service public du citoyen et à faciliter la réception des requêtes grâce à la visioconférence », notamment au profit des citoyens résidant dans les régions éloignées et des personnes aux besoins spécifiques. Le dispositif devrait ainsi permettre de réduire les déplacements des citoyens et d'alléger la pression exercée sur les délégations locales, tout en contribuant à accélérer la prise en charge des requêtes, conformément à un guide unifié garantissant l'harmonisation des procédures, la qualité du service et la protection des données personnelles.



LA NUMÉRISATION AU SERVICE DU TRAITEMENT DES REQUÊTES

La réunion a également été consacrée à la méthodologie d'élaboration du bilan annuel d'activité de l'institution, notamment concernant le traitement des requêtes des citoyens. À ce propos, Moha-

med Hattab a souligné que le bilan annuel doit constituer « un outil d'évaluation et d'aide à la décision, et non un simple recueil de données statistiques ». Il a préconisé l'adoption d'une méthodologie analytique moderne permettant d'exploiter les indicateurs et de les mettre en relation avec les réalités du terrain. Cette approche doit

notamment permettre d'identifier les dysfonctionnements, de déterminer les causes réelles de la récurrence de certaines préoccupations, d'évaluer le niveau de réponse des administrations et de dégager des recommandations susceptibles d'améliorer leur fonctionnement et la qualité du service public. En conclusion, le Médiateur de la République a estimé que la prochaine étape devait consacrer « une culture de la performance et des résultats et le passage d'une logique de gestion des dossiers à une logique de création d'impact ». Cette évolution devra s'appuyer sur la numérisation, l'analyse stratégique des données et l'évaluation continue, afin de renforcer le rôle de l'institution en tant que force de proposition et d'accompagnement de l'administration dans l'amélioration de ses performances. Cette démarche vise également à promouvoir « une administration publique plus efficace, plus transparente et plus proche du citoyen », conformément à la nouvelle vision de l'institution, fondée sur la modernisation des méthodes de travail, l'accélération de la transformation numérique et la valorisation des données au service de la décision. Cette orientation s'inscrit enfin dans la politique de l'État visant à moderniser le service public et à renforcer la confiance des citoyens dans leurs institutions.

R. S.

POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES HYDRIQUES

Appel pour l'activation de la police de l'eau

Face à l'urgence climatique et à la pression croissante sur les réserves hydriques, l'Organisation nationale de l'environnement et de la citoyenneté (ONEC) tire la sonnette d'alarme. Cette organisation appelle à l'opérationnalisation immédiate de la police de l'eau, un dispositif clé pour renforcer le contrôle du domaine public hydraulique et lutter contre toutes les formes de gaspillage. Le constat est sans appel : la protection de l'eau en Algérie exige une bascule stratégique

vers une surveillance de terrain renforcée. Si le cadre légal existe depuis plusieurs années, son application concrète nécessite un nouvel élan réglementaire pour doter le pays d'un outil de régulation efficace. Prévue par la loi n° 05-12 du 4 août 2005 relative à l'eau, la police de l'eau dispose déjà d'un socle juridique définissant ses prérogatives en matière de recherche, de constatation des infractions et de protection des infrastructures. Cependant, l'enjeu actuel réside dans la publica-

tion du décret d'exécution. Ce texte réglementaire permettra d'organiser concrètement l'action des agents sur le terrain et de leur donner les coudées franches pour intervenir rapidement face aux infractions. Pour l'ONEC, le périmètre d'intervention de la police de l'eau ne doit pas se cantonner au repérage des raccordements illégaux ou au vol d'eau. Son champ d'action vise à couvrir la totalité du cycle d'exploitation. Le président de cette organisation, Soufiane Affane, insiste sur la

nécessité d'adopter une approche équilibrée. Selon lui, il convient d'opérer une distinction nette entre deux phénomènes distincts : la perte technique d'eau, générée par la vétusté des réseaux de distribution et les fuites non réparées et le gaspillage comportemental, découlant d'une surconsommation ou d'un usage négligent de la ressource. Selon les responsables de l'ONEC, la sécurité hydrique s'impose désormais comme une cause nationale impliquant l'ensemble des acteurs :

ministères, collectivités locales, société civile et citoyens. Chaque goutte préservée constitue un investissement direct pour garantir le droit des générations futures à cette ressource vitale. L'efficacité sur le terrain de la police de l'eau repose sur la mise à disposition de moyens matériels et humains adéquats, couplée à une coordination fluide entre toutes les instances concernées.

MÉDÉA

Secousse tellurique de 3,2 degrés

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 10h02 dans la wilaya de Médéa. Selon le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), l'épicentre de la secousse a été localisé à 1 km à l'Est de Mihoub, dans la même wilaya, précise la même source.

Six personnes sont décédées et 279 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Par ailleurs et dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 1292

interventions ayant permis de sauver 966 personnes de noyade certaine, de prodiguer des soins de première urgence à 265 autres et d'évacuer 61 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant toutefois le décès par noyade en mer de trois personnes dans les wilayas d'Ain

Temouchent et Skikda. Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort par noyade d'un jeune homme dans une piscine dans la daïra de Tichy, wilaya de Bejaia. Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 7 incendies urbains, industriels et

divers à travers les wilayas d'Alger, Ghardaïa, Tizi Ouzou, Annaba, Relizane et Boumerdes, alors que le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte de la Protection civile a procédé à l'extinction de 43 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 279 blessés en 24 heures

MÉTÉO

Vague de chaleur sur plusieurs wilayas

Une vague de chaleur affectera, jusqu'à aujourd'hui lundi, plusieurs wilayas du pays avec des températures pouvant atteindre 45 degrés, a indiqué hier, un bulletin météorologique spécial

(BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf avec des températures

maximales oscillant entre 40 et 42 degrés, alors que les minimales seront de 26 à 28 degrés, durant la validité du BMS, dimanche et lundi, précise la même source.

La canicule touchera égale-

ment les wilayas de Chlef, Relizane et Aïn Defla où les températures maximales prévues seront de 44 à 45 degrés et les minimales entre 28 et 30 degrés, dimanche et lundi.

RÉOUVERTURE DU DÉTROIT D'ORMUZ

Les conditions de Téhéran

L'Iran a réaffirmé qu'aucune réouverture du détroit d'Ormuz ne pourrait être envisagée tant que les Etats-Unis n'accepteront pas ses conditions. Téhéran réclame notamment «l'indemnisation intégrale» des dommages causés par la guerre déclenchée en février dernier.

Des exigences qui douchent les espoirs de réouverture du détroit d'Ormuz. Samedi, un haut responsable iranien a posé des conditions drastiques à remplir par les Etats-Unis avant tout déblocage de ce passage stratégique au cœur des enjeux de la guerre au Moyen-Orient. L'Iran exige notamment des Etats-Unis qu'ils mettent «fin définitivement à la guerre et à l'agression» contre le pays d'Asie occidentale et ses alliés, tout en levant le blocus imposé à ses ports. Téhéran réclame également la levée des sanctions américaines, la libération de ses avoirs gelés, ainsi que «l'indemnisation intégrale» des dommages causés par la guerre déclenchée le 28 février dernier.

UN CONFLIT QUI S'ENLISE

«Tant que les Etats-Unis ne changeront pas de comportement, le détroit d'Ormuz restera fermé», a averti le secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale, Mohammad Bagher Zolghadr, cité par les médias iraniens. Ces déclarations tranchent avec les progrès annoncés ces derniers jours dans les discussions entre l'Iran et Oman, en ce qui concerne la future gestion du détroit. Certaines des dispositions énumérées figuraient déjà dans le

protocole d'accord irano-américain de juin, lequel avait instauré un cessez-le-feu et permis une reprise partielle du trafic dans le détroit d'Ormuz. Cette avancée devait ouvrir la voie à des négociations en vue d'un règlement plus large du conflit, mais la trêve avait volé en éclats début juillet, entraînant une reprise des frappes américaines et des ripostes iraniennes sur les alliés de Washington au Moyen-Orient. Le détroit d'Ormuz, crucial pour le commerce mondial d'hydrocarbures, est de nouveau verrouillé par l'Iran, lequel cible régulièrement les bateaux s'y aventurant sans son autorisation. La République islamique refuse de revenir à la situation d'avant-guerre et entend imposer, à terme, des frais de service. Les Etats-Unis s'y opposent fermement. Ces derniers jours, Téhéran avait pourtant assuré avoir convenu d'un itinéraire de transit des navires avec Oman, également riverain du détroit. Les négociations «se déroulent dans une atmosphère positive et constructive», a déclaré le ministère omanais des Affaires étrangères, samedi.

LA COMPAGNIE ÉMIRATIE ADNOC PRISE POUR CIBLE
Un pétrolier de la compagnie nationale émiratie Adnoc a toute-



fois été visé par un missile dans le détroit, sans faire de victimes, a annoncé samedi Abou Dhabi. L'attaque a été imputée à l'Iran. La veille, Adnoc avait affirmé que 15 de ses bateaux avaient été pris pour cible dans le détroit depuis le début de la guerre, dont trois cette seule semaine. Si le ministère omanais des Affaires étrangères n'a pas explicitement nommé l'Iran, il a cependant condamné «les attaques répétées» et appelé à s'abstenir de toute action susceptible de compromettre le processus diplomatique. De son côté, Téhéran n'a

pas commenté ces attaques. Son chef de la diplomatie, Abbas Araghchi, a néanmoins estimé que les discussions avec Oman «approchaient de leur phase finale». Alors qu'une annonce était attendue depuis plusieurs jours, ce dernier a invoqué des «problèmes techniques» pour justifier ce retard. Le ministre iranien des Affaires étrangères a toutefois souligné que l'aboutissement des négociations «ne veut bien sûr pas dire qu'Ormuz va rouvrir». Pour ce faire, il a évoqué la nécessité de discuter d'autres «conditions et compensations».

UNE ALLIANCE ENTRE PAYS SUNNITES

Au-delà du blocage persistant du détroit, aucune percée diplomatique n'a été observée sur l'épineux dossier du programme nucléaire iranien. Si les bombardements américains ont cessé depuis plus d'une semaine, Donald Trump laisse planer la menace de nouvelles frappes massives, celui-ci ayant conditionné cette suspension à la conclusion d'un accord rapide. Dans ce contexte inflammable, l'amiral Brad Cooper, chef du commandement américain pour le Moyen-Orient (Centcom), a multiplié les déplacements dans la région. De son côté, l'Arabie saoudite a conclu, vendredi, un accord de défense avec le Pakistan et la Turquie liant ces trois pays sunnites à un moment où les Etats-Unis sont perçus comme un partenaire de moins en moins fiable. «Il est important de nous réapproprier davantage notre région, car les puissances hégémoniques extérieures ne résolvent pas les problèmes de la région, elles les exacerbent», a indiqué le chef de la diplomatie turque, Hakan Fidan, dans un entretien accordé à l'agence publique Anadolu.

R. I. / Agences

YEMEN

Les Houthis ciblent une raffinerie saoudienne

Les rebelles houthis du Yémen, soutenus par l'Iran, ont déclaré dimanche 9 août avoir frappé une installation pétrolière sur la côte saoudienne de la mer Rouge, dans une nouvelle attaque contre Ryad qui soutient le gouvernement yéménite. Le porte-parole militaire du groupe, Yahya Saree, a affirmé que les houthis avaient «réussi à cibler la raffinerie d'Aramco», le géant pétrolier saoudien, «à Jizan avec un drone», par une frappe «précise». Le ministère de l'énergie saoudien venait d'annoncer qu'un incendie s'était déclaré sur le site, sans

en préciser la cause. «Les équipes de sécurité d'Aramco ont éteint l'incendie qui s'est déclenché à l'aube», a-t-il déclaré, précisant que le feu n'avait pas fait de victimes. Selon deux sources militaires, les rebelles houthis ont aussi tiré des missiles balistiques et des drones sur Moka, port yéménite contrôlé par le gouvernement internationalement reconnu, une attaque qu'ils ont également revendiquée. Selon Yahya Saree, les Houthis avaient «mené une opération militaire d'envergure et précise visant des concentrations de troupes de

l'ennemi saoudien et des dépôts d'armes dans la zone de Moka», contrôlée par le gouvernement yéménite appuyé par Ryad, en utilisant «un grand nombre de missiles balistiques et de drones».

CONTEXTE RÉGIONAL TENDU

Les hostilités dans le conflit yéménite ont repris le mois dernier, marquant ainsi une nouvelle étape de l'embrasement régional consécutif à la guerre entre les Etats-Unis et l'Iran. Les Houthis ont annoncé fin juillet un blocus des navires saoudiens en mer

Rouge, devenue un passage vital pour le transport d'hydrocarbures depuis que le détroit d'Ormuz est verrouillé par l'Iran. Ils ont frappé, à plusieurs reprises, l'Arabie saoudite, et ce pour la première fois depuis une trêve négociée en 2022. Jizan avait déjà été frappée le mois dernier. Le mouvement rebelle a également attaqué les forces gouvernementales au Yémen – soutenues par l'Arabie saoudite. Au moins 58 soldats des forces gouvernementales ont été tués jeudi dans une attaque sur un camp militaire du centre du pays

SOUDAN

Le pape appelle à l'ouverture de couloirs humanitaires

Le pape Léon XIV a appelé, hier, à ouvrir des couloirs humanitaires en faveur des civils au Soudan en proie à un conflit entre l'armée et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) qui a fait, depuis avril 2023, des dizaines de milliers de morts et déplacé des millions de personnes. Au Vatican, le pape Léon XIV a déclaré suivre «avec inquiétude la situation tragique au Soudan, en particulier dans la ville d'El-Obeid», la plus grande ville de la région du Kordofan du Sud, qui a fait l'objet d'intenses attaques de drones ces dernières semaines. Ces attaques ont incité l'Organisation des Nations unies (ONU) à lancer une «alerte rouge» en prenant la mesure de la «catastrophe» qui s'y déroule. «Tout en exprimant ma proximité spirituelle avec l'ensemble de la population du pays, je renouvelle mon appel aux autorités afin qu'elles garantissent des couloirs humanitaires pour la population civile», a déclaré Léon XIV à l'issue de la prière de l'Angélus. «Dans le même temps, j'exhorte la communauté internationale à soutenir les efforts visant à instaurer un cessez-le-feu immédiat», a ajouté le souverain pontife. L'utilisation de drones est devenue une caractéristique de plus en plus marquante du conflit ces derniers mois. Selon les Nations unies, plus d'un millier de civils ont été tués dans de telles frappes au cours des cinq premiers mois de l'année. L'ONU a averti à plusieurs reprises que les avancées des FSR à El-Obeid et dans l'ensemble de la région du Kordofan pourraient conduire à des atrocités de grande ampleur. Le conflit a provoqué le déplacement de millions de personnes et déclenché ce que les Nations unies décrivent comme la plus grave crise de la faim au monde.

PLAN DE PAIX AMÉRICAIN À GHAZA

Le niet de l'entité sioniste

L'entité sioniste «rejette» la dernière feuille de route américaine acceptée par le Hamas, censée lancer la deuxième étape du plan de paix à Gaza, a annoncé, hier, le premier ministre sioniste, Benjamin Nétanyahou, conditionnant tout retrait israélien à un «véritable» désarmement du mouvement islamiste. L'entité sioniste «rejette le document en 15 points» présenté fin juillet par le Conseil de la paix de Donald Trump, et son armée «n'effectuera aucun retrait [du territoire palestinien] tant que le Hamas ne sera pas véritable-

ment désarmé», a déclaré Benjamin Nétanyahou lors d'une réunion de son cabinet. Le Hamas a appelé, dimanche, Washington à faire pression sur le premier ministre sioniste pour qu'il revienne sur ce rejet tout juste annoncé, selon une déclaration d'un responsable du mouvement islamiste palestinien transmise à l'Agence France-Presse (AFP). «Nous attendons des médiateurs et du garant américain qu'ils fassent pression sur Netanyahu et son gouvernement afin qu'ils respectent la feuille de route et

n'entravent pas le processus pour des raisons de politique intérieure ou électorale», a affirmé ce responsable. Samedi, le mouvement palestinien Hamas avait déjà déclaré qu'il restait prêt à mettre en œuvre le plan de paix pour la bande de Gaza soutenu par les Etats-Unis. «Le Hamas et les autres factions ont confirmé aux médiateurs leur disposition (...) à passer à la deuxième phase, à condition qu'Israël donne son aval et commence à appliquer l'accord», avait dit un responsable à l'AFP.

●AS MONACO GHEJDEMIS VERS LE ROCHER



Après le départ de Maghnes Akliouche au Paris Saint-Germain, l'AS Monaco s'active pour lui trouver un successeur. Selon RMC, le club de la Principauté a trouvé un accord contractuel avec l'ailier de Frosinone, l'international algérien, Farès Ghedjemis (23 ans), auteur d'une belle saison en Serie B et présent avec l'Algérie lors de la Coupe du monde 2026. Reste désormais à convaincre le club italien. Une première offre monégasque de 7 M€ plus 2 M€ de bonus a été refusée, tout comme des propositions du Celtic et des Rangers estimées à 10 M€. Sous contrat jusqu'en juin 2028, l'international algérien constitue une priorité pour l'ASM, qui souhaite boucler son arrivée avant son barrage de Ligue Conférence.

●NAPLES LUKAKU SE RAPPROCHE DE FENERBAHÇE

La probabilité de ne plus voir Lukaku sous le maillot de Naples est de plus en plus grande. L'attaquant belge de 33 ans a d'ailleurs certainement trouvé son nouveau club. En effet, Big Rom est très proche de rejoindre Fenerbahçe en Turquie. Bien que la première offre de 5 millions d'euros ait été refusée par le club italien. D'après HLN, une contre-proposition des Napolitains aurait tout changé ! D'après Sky Sport Italia, un accord est attendu dans les deux prochains jours et le Diable Rouge a déjà donné son feu vert.

●LIVERPOOL ARAUJO, UNE OPTION D'ACHAT À 55 M€



Bientôt prêté par le FC Barcelone à Liverpool ce mercato estival, Ronald Araujo (27 ans, 37 apparitions et 4 buts toutes compétitions pour la saison 2025-2026) disposera bien d'une option d'achat non obligatoire dans son contrat. Jusqu'ici, le montant de celle-ci n'avait pas filtré. Selon Mundo Deportivo, les Reds devront débours 55 M€ s'ils souhaitent conserver définitivement le défenseur polyvalent à l'issue de la saison. Liverpool prendra également en charge l'intégralité du salaire d'Araujo pendant son prêt. Le Barça pourrait donc récupérer une somme conséquente pour un joueur qui n'occupait plus une place centrale dans son projet, tandis que l'Uruguayen tentera de se relancer en Premier League.

NOUVELLE POLÉMIQUE À LA FIFA Gianni Infantino accusé de favoritisme



Le président de la Fifa est accusé d'avoir usé de son pouvoir pour assurer la promotion d'une employée de l'UEFA avec laquelle il entretenait une relation intime.

Une casserole de plus pour Gianni Infantino. Le président de la Fifa, fortement contesté depuis le retrait de son projet d'ouverture à des investissements privés fin juillet, fait désormais l'objet d'accusations de favoritisme, du temps où il était à l'UEFA, selon un article du Telegraph.

D'après le quotidien britannique, l'Italo-Suisse, secrétaire général de la confédération européenne de 2009 à 2016, a usé de son pouvoir pour assurer la promotion d'une employée de l'UEFA avec laquelle il entretenait une relation intime. Selon cet article, publié vendredi soir, le dirigeant a catégoriquement démenti. Contacté ce samedi 8 août par l'AFP, un porte-parole de la Fifa n'avait pas donné suite.

Selon le Telegraph, qui ne cite pas ses sources, cette employée, après avoir été un temps promue à l'UEFA, a touché une « indemnité à six chiffres » validée par Gianni Infantino au moment de son départ - à une année non précisée -, en plus du paie-

ment de frais de scolarité dans une école de commerce à hauteur d'environ 50 000 euros.

Contacté par l'AFP, l'UEFA a admis « qu'un paiement » avait été effectué à ce moment-là, « assorti du règlement des frais pour un cursus MBA dans une école de commerce locale ». Mais « ce paiement était conforme aux règles alors en vigueur pour le personnel quittant l'organisation », a souligné l'UEFA.

Elle a toutefois ajouté que ces « règles » avaient « été durcies depuis 2016 ». « Et le règlement du personnel actuellement en vigueur (...) reflète ceux que l'on trouve dans une organisation moderne et de premier plan », a ajouté l'instance européenne.

Cité par le Telegraph, un porte-parole de la Fifa a lui affirmé que Gianni Infantino réfutait « fermement ces allégations », « catégoriquement fausses ». « Toute insinuation de conduite inappropriée ou de violation de statuts ou de règlements est diffamatoire », et « aucun employé de l'UEFA et de la Fifa n'a jamais déposé de plainte concernant le comportement de Gianni Infantino, car il n'y a jamais eu d'incident impliquant ce dernier », a assuré la Fifa.

Gianni Infantino, candidat à sa succession en mars prochain, est embourbé dans une crise depuis la divulgation fin juillet de son projet controversé, et finalement abandonné, d'ouverture de la Fifa à des investis-

seurs privés.

Il est notamment contesté par l'UEFA, qui a maintenu jeudi sa menace de boycott des Coupes du monde, jugeant insuffisant le seul retrait du projet controversé.

●TRABZONSPOR DARWIN NUÑEZ APRÈS SALAH ?

Après avoir frappé fort avec Mohamed Salah, Trabzonspor pourrait réunir l'Égyptien avec un autre ancien de Liverpool. Selon la presse saoudienne, le club turc avance sérieusement pour obtenir le prêt de Darwin Núñez (27 ans), en difficulté à Al Hilal et écarté de la liste des joueurs inscrits en championnat.

Le vice-président de Trabzonspor, Ibrahim Sahinkaya, doit prochainement se rendre en Arabie Saoudite pour tenter de boucler l'opération avec Al Hilal. Les discussions portent sur un prêt d'une saison et le partage de l'imposant salaire de l'Uruguayen : la formation turque en assumerait environ 40%, contre 60% pour le club saoudien. Les derniers détails restent à régler, mais un accord serait désormais proche.

●PSG ACCORD AVEC FERRAN TORRES



Coup d'accélérateur dans le dossier Ferran Torres. L'attaquant espagnol et le PSG ont trouvé un accord de principe pour un contrat courant jusqu'en juin 2031, ouvrant la voie à une offre parisienne adressée au FC Barcelone.

Ferran Torres et le Paris Saint-Germain se sont mis d'accord sur les bases d'un contrat de cinq ans, jusqu'en juin 2031. L'attaquant espagnol, sous contrat avec le Barça jusqu'en 2027, aurait ainsi tranché en faveur du club parisien. Fort de cet accord personnel, le PSG s'apprêterait à transmettre une première offre officielle à la direction catalane pour tenter de boucler l'opération.

Reste que l'aspect financier constitue le principal point de friction entre les deux clubs. Le FC Barcelone réclamerait environ 50 millions d'euros pour son attaquant, quand Paris envisagerait de son côté une première offre plus modeste. Un écart qui devra être comblé dans les prochains jours pour que l'opération puisse se concrétiser, sachant que les Blaugranas ne comptent pas brader un joueur encore sous contrat pour une saison. Les discussions entre les deux directions sportives, Deco côté catalan et Luis Campos côté parisien, devraient s'intensifier dans les prochains jours. Le dossier Ferran Torres s'annonce comme l'un des feuilletons majeurs de la fin du mercato estival pour le club de la capitale.

●AFRIQUE DU SUD MOSIMANE NOUVEAU SÉLECTIONNEUR



Le comité exécutif national de la Fédération sud-africaine a approuvé le retour de Pitso Mosimane à la tête des Bafana Bafana, après le départ de Hugo Broos.

Le site Africa Soccer a indiqué que la décision de rappeler Mosimane a été prise lors d'une réunion extraordinaire du comité exécutif national, tenue au siège de la fédération. Mosimane a bénéficié d'un large soutien pour revenir à la tête de la sélection de son pays et

succéder à Hugo Broos, qui a annoncé son départ du poste de sélectionneur le mois dernier, après avoir mené les Bafana Bafana aux seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026.

Le président de la Fédération sud-africaine, Danny Jordaan, a déclaré que certains points restaient encore à finaliser avant l'annonce officielle de la nomination de Mosimane. Il a ajouté : « Le comité exécutif national a approuvé la nomination de Mosimane, mais il nous reste encore à régler certains détails en suspens. Nous ferons l'annonce officielle la semaine prochaine. »

L'accord de la fédération sur la nomination de Mosimane est intervenu après le retour des Bafana Bafana de la Coupe du monde 2026, où la sélection a atteint le deuxième tour de la compétition, pour la première fois de l'histoire du pays.

Mosimane a connu de nombreuses expériences sur les bancs de touche, les plus notables étant sans doute avec Al Ahly d'Égypte, les Sundowns, ainsi qu'Al Ahli d'Arabie saoudite, et il a également entraîné Al Wahda aux Émirats arabes unis.

UNE PREMIÈRE QUALIFICATION AU MONDIAL

Les Vertes écrivent l’histoire

Historique ! L’Algérie s’offre sa première demi-finale de CAN féminine et décroche, dans le même temps, une qualification inédite pour la Coupe du monde 2027 au Brésil.

D'une pierre deux coups ! Les Vertes viennent d’écrire l’une des plus belles pages de l’histoire du football féminin algérien. Au terme d’un quart de finale à rebondissements, la sélection nationale féminine a renversé la Côte d’Ivoire (2-1), avant-hier, et s’est qualifiée pour la première fois de son histoire pour les demi-finales de la Coupe d’Afrique des Nations féminine.

Mais les Algériennes ont fait encore mieux. En atteignant le dernier carré, elles ont également validé leur billet pour la Coupe du monde féminine 2027 au Brésil. Une qualification historique, qui vient récompenser un parcours remarquable et la détermination affichée par les joueuses algériennes depuis le début de la compétition.

UN BUT IVOIRIEN TRÈS CONTESTÉ

Pourtant, les choses avaient mal commencé pour les Vertes. Dans un stade Moulay Rachid animé, la Côte d’Ivoire a ouvert le score à la 31e minute au terme d’une action qui a suscité de nombreuses contestations. Belloumou a été victime d’une intervention dans le dos à l’intérieur de la surface, mais l’action s’est poursuivie et les Ivoiriennes ont finalement trouvé le chemin des filets.

La VAR est intervenue, mais après vérification, le but a été maintenu. Les Algériennes se



retrouvaient alors dos au mur.

L’EXPULSION QUI CHANGE TOUT

Alors que la première période semblait tourner en faveur des Ivoiriennes, un événement allait complètement changer la physionomie de la rencontre. À la 42e minute, une joueuse ivoirienne a été expulsée, laissant ses partenaires à dix.

En supériorité numérique, les Vertes ont entamé la seconde période avec davantage d’ambition et de maîtrise. Elles ont rapidement mis la pression sur leurs adversaires, bien décidées à revenir dans la partie.

KHIRI RELANCE LES VERTES

Le travail algérien a fini par payer à la 58e minute. Inès Khiri a trouvé la faille et remis les deux

équipes à égalité, relançant complètement les espoirs de la sélection nationale.

La Côte d’Ivoire a pourtant eu l’occasion de reprendre immédiatement l’avantage. Deux minutes après l’égalisation, les Ivoiriennes ont obtenu un penalty. Mais Elloh a manqué sa tentative, laissant passer une occasion en or de remettre son équipe devant.

CE RATÉ ALLAIT COÛTER TRÈS CHER. OULD BRAHAM, LE COUP DE GRÂCE !

Car deux minutes plus tard seulement, l’Algérie a frappé une nouvelle fois. À la 64e minute, Amira Ould Braham a déclenché une superbe frappe du pied gauche, idéalement servie par Dafeur, pour donner l’avantage aux Vertes.

En l’espace de quelques minutes, les Algériennes venaient de renverser totalement une rencontre qui semblait pourtant leur

échapper. Dès lors, les Vertes ont fait preuve de caractère et de solidarité pour conserver leur avantage. Malgré les dernières offensives ivoiriennes, elles ont tenu bon jusqu’au coup de sifflet final.

UNE PAGE D’HISTOIRE

Cette victoire permet donc à l’Algérie d’accéder, pour la première fois de son histoire, aux demi-finales de la CAN féminine. Les Vertes seront au rendez-vous mercredi et attendent désormais de connaître leur prochain adversaire, qui sera le vainqueur du quart de finale entre le Ghana et le Malawi. Mais au-delà de cette demi-finale, les Algériennes ont déjà décroché un autre exploit majeur : elles participeront pour la première fois à une Coupe du monde féminine.

Rendez-vous est donc pris au Brésil en 2027. Le football féminin algérien vient de franchir un immense cap. Et l’aventure des Vertes est loin d’être terminée.

Les félicitations de Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé, samedi, un message de félicitation à la sélection nationale féminine de football, suite à leur exploit historique, la qualification au Mondial 2027 prévu au Brésil, ainsi que leur qualification aux demi-finales de la Coupe d’Afrique des nations. « Mes félicitations aux dames de l’équipe nationale de football pour leur exploit historique, la qualification au Mondial 2027 prévu au Brésil, ainsi qu’une qualification méritée à la CAN. Félicitations pour vous et pour l’Algérie pour ce grand exploit sportif. Mes félicitations aux staffs technique et administratif pour leur contribution à cet exploit. Meilleurs vœux de réussite pour le reste du parcours, Inchallah », a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

FRANCFORT

Farès Chaïbi passeur décisif

Déjà en évidence avec l’Algérie lors de la Coupe du monde 2026, Farès Chaïbi a confirmé sa bonne dynamique en délivrant une passe décisive lors de la victoire de l’Eintracht Francfort face à Hull City (2-0), en match de préparation.

De retour de vacances, le milieu offensif algérien semble avoir rapidement retrouvé ses sensations. Le numéro 10 des Verts poursuit ainsi sur la lancée de son Mondial, au cours duquel il avait compté parmi les rares satisfactions de la sélection. À noter l’absence de Bachir Belloumi, qui n’a pas pris part à cette rencontre. L’ailier de Hull City, touché à l’arrière de la cuisse quelques jours auparavant, a été préservé.

RC LENS

Yacine Titraoui prend ses repères

Quelques jours après sa signature au RC Lens, Yacine Titraoui a disputé ses premières minutes sous le maillot sang et or, lors du match amical perdu face à Sunderland (0-2). Recruté à Charleroi pour environ huit millions d’euros et engagé jusqu’en juin 2031, le milieu algérien a débuté sur le banc avant d’entrer à la 63e minute à la place de Michaël Cuisance. Pour sa première apparition, le nouveau numéro 8 lensois s’est montré disponible, privilégiant les déplacements et les transmissions rapides. Une prestation sobre, logique pour une première sortie avec sa nouvelle équipe. Malgré la défaite, Titraoui a ainsi pu engranger ses premières minutes et prendre ses premiers repères avant la reprise officielle.

STUTTGART

Bouanani ouvre son compteur

Badredine Bouanani a inscrit son premier but de la saison lors de la victoire du VfB Stuttgart face à Everton (3-1), avant-hier, en match de préparation. Entré à la pause, l’international algérien a scellé le succès allemand à la 90e+1 minute d’une

frappe placée après s’être rapidement orienté vers le but. Stuttgart avait pris l’avantage grâce à Nikolas Nartey (16e), avant que Ramon Hendriks ne double la mise (65e). Thierno Barry a réduit l’écart sur penalty (72e), mais Bouanani a défini-

tivement assuré la victoire dans les dernières secondes, devant près de 43 000 spectateurs à la MHP Arena.

Le VfB Stuttgart poursuivra sa préparation avec un dernier match amical face à Fulham.

SAUT EN HAUTEUR

Younes Ayachi sacré champion du monde U20

Younes Ayachi est sur le toit du monde. Le sauteur algérien a brillé de mille feux aux Mondiaux d’athlétisme d’Eugene, dans l’Oregon (États-Unis), en remportant, hier, la médaille d’or du concours du saut en hauteur. Inconnu du grand public il y a encore quelques mois, Ayachi est en train de se faire un nom, et de quelle manière ! À force de travail et de persévérance, le sauteur de 18 ans est parvenu, en peu de temps, à enchaîner les grosses performances et à se hisser au sommet de la hiérarchie mondiale de sa catégorie. Pour son dernier fait d’armes, le protégé de Hafed Amine est tout simplement monté sur la plus haute marche du podium des Mondiaux aux États-Unis, avec un saut à 2,21 m. Le sociétaire



du RB Souk El-Tenine a devancé l’Indien Basant et le Britannique Otis Poole. Même s’il n’a pas pu rééditer sa meilleure performance, établie à 2,28 m en février dernier lors du Meeting international indoor d’Hochsprung, en Allemagne, le prodige algérien peut se féliciter de cette prouesse. Il

confirme, par la même occasion, sa belle progression et sa régularité au plus haut niveau.

Sacré champion d’Afrique à Accra et désormais champion du monde chez les U20, Ayachi peut maintenant voir encore plus haut et, pourquoi pas, viser une participation aux Jeux olympiques de 2028.

USMA

Ramdaoui signe jusqu’en 2029

L’USM Alger a officialisé l’arrivée de Mohamed El Amine Ramdaoui en provenance du Paradou AC. L’attaquant de 21 ans s’est engagé jusqu’en 2029 avec les Rouge et Noir. Promu en équipe première du PAC en 2024, Ramdaoui s’est rapidement imposé grâce à ses qualités physiques et son efficacité devant le but. International U20, il a également été convoqué avec les Espoirs. Il devient la sixième recrue estivale de l’USMA après Gherbi, Ben Saâdallah, Bouziani, Benguit et Hadid. Les Rouge et Noir poursuivent actuellement leur préparation à Tabarka, en Tunisie, avant d’entamer la saison 2026-2027 face à l’USM Khenchela les 27, 28 ou 29 août



Page réalisée
par Souiki Sidali

10/10

LE PIÈGE DE LA BOUTEILLE



Une nouvelle technique attribuée à des voleurs de voitures fait beaucoup parler sur les réseaux. Selon les images diffusées en ligne, les malfaiteurs accrocheraient discrètement une bouteille en plastique au niveau de la trappe à carburant d'un véhicule stationné sur une aire d'autoroute. Lorsque le propriétaire reprend la route, la bouteille se mettrait à heurter violemment la carrosserie, notamment à vitesse élevée. Pensant que son pare-chocs est en train de se détacher, le conducteur pourrait alors s'arrêter sur l'autoroute pour vérifier son véhicule. Les voleurs, qui le suivraient à distance, s'arrêteraient ensuite derrière lui en prétendant vouloir lui porter assistance, avant de profiter de la situation pour tenter de lui dérober sa voiture. Une méthode qui, si elle est avérée dans les cas présentés, repose surtout sur l'effet de surprise et la panique du conducteur. Avec plus de 731k vues, les internautes conseillent les conducteurs de toujours vérifier leurs véhicules avant de reprendre la route, après des pauses dans des aires d'autoroute.

9/10

NEURALINK DÉFIE LA CÉCITÉ

Elon Musk affirme que Neuralink pourrait commencer, dans les 6 à 12 prochains mois, à implanter ses premiers dispositifs cérébraux destinés à restaurer la vision. Selon lui, même des personnes aveugles depuis la naissance pourraient, à terme, percevoir des images grâce à une stimulation directe du cortex visuel. Le milliardaire évoque également des perspectives encore plus ambitieuses, comme une vision en ultra-haute définition, dans le noir ou même dans l'infrarouge. Des promesses spectaculaires qui devront toutefois être confirmées par les essais cliniques et les résultats scientifiques. Avec plus de 250k vues, les internautes sont partagés entre enthousiasme et scepticisme, beaucoup saluent une avancée potentiellement révolutionnaire tout en appelant à attendre les preuves scientifiques.

8/10

MADÂ'IN SÂLIH

Madâ'in Sâlih dans le nord-ouest de l'Arabie saoudite, est un vaste site désertique parsemé de rochers et de buttes de grès où sont creusées d'imposantes tombes rupestres. Il est associé au peuple de Thamoud et au prophète Sâlih (que le salut soit sur lui) mentionnés dans le Coran. Selon le récit coranique, Thamoud vivaient dans des maisons creusées dans les rochers, symbole de leur puissance et prospérité, mais ils ont rejeté l'avertissement de leur prophète et tué la chamelle miraculeuse envoyée comme signe divin. En conséquence, Dieu les a détruits par un tremblement de terre et un vent violent, laissant derrière eux les ruines visibles aujourd'hui. Madâ'in Sâlih est ainsi un témoignage archéologique et religieux, rappelant l'histoire de Thamoud et la leçon de foi, d'obéissance et de respect des signes divins. Des images de ce site ont accumulé plus de 100k vues. Les internautes trouvent que c'est un site fascinant, alliant histoire, religion et architecture.



7/10

MARIAGE D'AYA NAKAMURA & RK

La chanteuse franco-malienne, Aya Nakamura, et le rappeur franco-algérien, RK, ont officialisé leur union début août 2026. Tout a commencé par la fuite d'une photo de leur mariage religieux traditionnel. Face aux rumeurs, RK a publié une vidéo officielle de sa demande en mariage sur l'île privée de Bendor dans le Var. On y voit le rappeur de 24 ans offrir une bague de fiançailles à la star, mettant fin aux spéculations sur leur couple né au début de l'année. Les images romantiques et la mise en scène ultra-soignée de l'événement ont immédiatement enflammé les réseaux sociaux, avec plus de 57k réactions. Les fans félicitent le couple mais certains soupçonnent le tournage caché d'un futur clip musical.

6/10

LE RETOUR DE RIRI



A\$AP Rocky confirme que sa compagne Rihanna travaille enfin sur son prochain album ! Après 10 ans sans nouvel album, le rappeur américain a révélé dans une interview que la chanteuse est actuellement de retour en studio : «Elle est en studio, elle bosse comme une folle. Je vais avoir des problèmes pour avoir révélé ça.» Une déclaration qui relance l'immense attente autour du successeur de «ANTI», sorti en 2016. Aucune date de sortie n'a encore été annoncée, mais de nombreux fans espèrent désormais que le grand retour musical de Rihanna est plus proche que jamais. Les images ont accumulé plus de 18k réactions.

5/10

UN MILLION ET DEMI !

Après avoir atteint les 1,5 million d'abonnés sur Facebook, l'artiste Hamidou Lahlou a célébré cet exploit dans une vidéo ayant accumulé plus de 7k vues. Une belle reconnaissance pour ce comédien talentueux, apprécié pour son humour et son parcours artistique.

4/10

LA VALIDATION ACHETÉE

Dans le rap, la «validation» désigne le fait qu'un artiste reconnu adoube publiquement un jeune rappeur, renforçant ainsi sa crédibilité. Mais ce principe aurait pris une tournure commerciale inattendue. Des rappeurs américains connus auraient lancé, discrètement, des plateformes permettant à des artistes étrangers de payer pour obtenir une vidéo dans laquelle ils prononcent leur nom et les présentent comme de «bons rappeurs». Ces vidéos, largement diffusées sur les réseaux sans que le public connaisse leur contexte, ont longtemps été perçues comme de véritables marques de reconnaissance. Le phénomène aurait également touché des rappeurs algériens. Un paradoxe apparaît alors : certains artistes étrangers, parfois plus populaires dans leur pays que les stars américaines sollicitées, continuent de rechercher leur validation, renforçant ainsi symboliquement la légitimité de ces dernières et minimisant leur propre notoriété. La «validation» devient alors moins une reconnaissance artistique qu'un produit commercial. Avec plus de 4 600 vues, les internautes sont partagés entre ceux qui dénoncent une arnaque marketing et ceux qui estiment que payer pour une vidéo ne retire rien au talent de l'artiste, le débat divise.

3/10

BOYCOTT DE SPIDER-MAN



Le nouveau film «Spider-Man: Brand New Day» fait face à une vague mondiale de boycott. Lancée fin juillet, cette contestation cible le producteur Avi Arad. Les militants dénoncent «son passé militaire et son soutien financier majeur à l'armée sioniste». Sur les réseaux sociaux et dans plusieurs pays arabes, les appels à ne pas acheter de billets se multiplient pour dénoncer ce que les activistes qualifient de «compromission culturelle». Bien que le blockbuster affiche d'excellents scores au box-office mondial, la mobilisation citoyenne perturbe sa diffusion dans de nombreuses salles. Des images sur le sujet ont accumulé plus de 4k réactions.

2/10

WIL AIME ACCUSÉ

Le cinéaste et créateur de contenu français, Wil Aime, fait face à une plainte pour escroquerie et abus de confiance liée à son film «Who». Plusieurs personnes ayant participé au projet affirment ne pas avoir reçu les sommes promises. Le directeur artistique réclamerait notamment 40 000 € et affirme avoir subi de lourdes difficultés financières après plusieurs années sans paiement. D'autres membres de l'équipe évoquent également des conditions de travail compliquées et des engagements non respectés. De son côté, Wil Aime conteste les accusations et explique que le financement du film s'est fait progressivement, dans un contexte financier précaire. Une enquête doit désormais établir les responsabilités. Avec plus de 2 400 réactions, de nombreux internautes estiment que si les accusations sont confirmées, les personnes ayant travaillé sur le film doivent être payées, tout en appelant à attendre les conclusions de l'enquête.

1/10

UN VOL AUX LOURDES CONSÉQUENCES

Des images montrant un jeune homme sous perfusion, transporté en urgence dans les couloirs d'un hôpital algérien, ont suscité plus de 10k réactions sur les réseaux sociaux. Selon plusieurs pages, il aurait été victime d'un malaise après le vol de sa voiture de luxe et de son téléphone haut de gamme. Entre indignation et compassion, de nombreux internautes dénoncent un acte qui aurait eu des conséquences bien plus graves que la simple perte de biens matériels. Pour certains voleurs, le vol se résume à dérober un objet de valeur, sans mesurer les conséquences humaines de leur acte. Pourtant, le traumatisme, le stress ou le choc provoqué chez la victime peuvent gravement affecter sa santé et, dans certains cas, aller jusqu'à mettre sa vie en danger.

UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE BLANCHIMENT DÉMANTELÉ À ORAN

L'ETAT FRAPPE AU CŒUR DU CRIME

L'Algérie durcit sa lutte contre les réseaux criminels organisés et les circuits financiers clandestins qui menacent l'économie nationale et la stabilité du pays.

Une importante opération menée à Oran par le Service régional de lutte contre la criminalité organisée Ouest (SRLCO) de la Sûreté nationale a permis de démanteler la structure organisationnelle d'un réseau criminel organisé à ramifications internationales, spécialisé dans le blanchiment d'argent, la fraude fiscale et le recyclage de fonds d'origine suspecte. Quatorze membres présumés de ce réseau ont été interpellés, a indiqué, hier, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. Les investigations, conduites par les enquêteurs du SRLCO sous la supervision des autorités judiciaires compétentes, ont permis de mettre au jour un mode opératoire particulièrement sophistiqué. Le réseau avait étendu ses activités à plusieurs wilayas du pays ainsi qu'à l'étranger et s'appuyait notamment sur la création de 33 sociétés fictives, dont les comptes bancaires étaient utilisés pour effectuer des opérations de retrait et de circulation de fonds. Selon les éléments communiqués par la Sûreté nationale, ces comptes ont servi à faire transiter et retirer en espèces plus de 7.380 milliards de centimes, soit plus de 73,8 milliards de dinars. L'ampleur de l'opération illustre la volonté des pouvoirs publics de s'attaquer non seulement aux activités criminelles génératrices de fonds, mais également aux mécanismes financiers permettant de dissimuler leur origine et de les réintroduire dans l'économie légale.



UN PATRIMOINE CRIMINEL
CONSIDÉRABLE RÉCUPÉRÉ

Les enquêteurs ont également saisi 82 cachets ainsi que des carnets de chèques appartenant aux sociétés fictives et à leurs dirigeants, révélant l'importance du dispositif mis en place par le réseau pour donner une apparence légale à ses opérations financières. L'opération a surtout permis de récupérer et de placer sous main de justice 29 biens immobiliers, comprenant des locaux commerciaux, des appartements et des terrains, pour une valeur dépassant 26 milliards de centimes. À cela s'ajoutent des avoirs bancaires de plus de 20 milliards de centimes et 2.155 euros, gelés et mis sous séquestre judiciaire auprès de la banque. Les enquêteurs ont également récupéré deux machines industrielles destinées au soudage de canalisations, dont la valeur dépasse 10 milliards de centimes, ainsi que 11 véhicules touristiques, pour la plupart haut de gamme, estimés à environ 6,5 milliards de centimes. La saisie porte aussi sur 148 millions de centimes en monnaie nationale et 1.555 euros en devises. Au total, la valeur estimative des biens meubles et immeubles saisis, des avoirs bancaires, des documents finan-

ciers, des revenus mobiliers et des équipements industriels récupérés dans le cadre de cette affaire dépasse 62 milliards de centimes.

TRAQUER L'ARGENT SALE JUSQU'À
SA DESTINATION

Au-delà de l'arrestation des membres du réseau, cette affaire met en évidence l'importance accordée par les services de sécurité et la justice au démantèlement des infrastructures financières de la criminalité organisée. La création de sociétés fictives, l'utilisation de comptes bancaires pour faire circuler d'importantes sommes d'argent liquide et l'acquisition de biens immobiliers, de véhicules et d'équipements industriels constituent autant de mécanismes destinés à donner une façade légale à des capitaux d'origine douteuse. L'opération menée à Oran s'inscrit ainsi dans une approche visant à frapper les réseaux criminels au portefeuille, en identifiant, gelant et récupérant les avoirs issus de leurs activités illicites. Elle traduit également la détermination de l'État à poursuivre sans relâche les circuits de blanchiment d'argent et les organisations criminelles susceptibles de porter atteinte à l'économie nationale, de financer d'autres activités illégales et de fragiliser la stabilité du pays. Les 14 suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaouçène, à Oran, dans le cadre des procédures judiciaires engagées à leur rencontre.

R. N.

CONFRÉRIE TIDJANIA

280 apprenants nigériens du Coran honorés



Le Calife général de la Tariqa (confrérie) Tidjania, Cheikh Sidi-Ali Belarabi, a présidé, samedi soir, à Kano, Nigeria, une cérémonie de sortie de 280 apprenants du Saint Coran à la fondation Cheikh Dahiru Usman Bauchi, a affirmé le chargé de communication auprès du califat général, Bechar Tidjani. La cérémonie de sortie s'est déroulée en présence du Cheikh El-Mahi Niass, calife général de la Fayda Tidjania, l'Emir de Kano, Aminu Ado Bayero, Mohamed El-Amine Ado Bayrou, le Moqadem de la Tariqa Tidjania en Egypte, Cheikh Mohamed El-Hafed, de fils et de descendants du Chei-

kh Sidi Ahmed Tidjani et des Oulémas et Chouyoukh et notables de la région de Kano. Cette occasion a donné lieu à la remise des prix aux premiers récitants du livre sacré, dont le premier prix est attribué au disciple Abdelkrim Yahia Omar, le second est revenu à l'apprenant Smail Brahim, à son 16e printemps, en signe de reconnaissance aux efforts fournis dans l'enseignement et la mémorisation du Saint Coran aux jeunes générations. L'évènement a été mis à profit par les disciples de l'école pour remettre une copie du saint Coran manuscrite par un des disciples du groupe islamique

au calife général de la Tariqa Tidjania en signe d'estime et de reconnaissance pour célébrer cette occasion, a indiqué le chargé de la communication au califat général de Laghouat. Selon la même source, cette cérémonie vient appuyer la mission importante des institutions coraniques dans l'enseignement du Saint Coran aux jeunes générations et leur encouragement à continuer leur parcours à la recherche du savoir et au service du Saint Coran. Le Calife général de la Tariqa (confrérie) Tidjania, Cheikh Sidi-Ali Belarabi, s'est rendu à Kano, Nigeria, pour présider la célébration de l'anniversaire de la naissance du fondateur de la Tariqa, Cheikh Sidi Ahmed Tidjani, dans la ville de Kano, l'un des plus importants événements religieux attirant un grand nombre de disciples et d'adeptes de la Tariqa venus de différents pays. Ces activités traduisent l'importance capitale que revêtent l'enseignement du Saint Coran et les sciences religieuses dans la société, ainsi que l'intérêt accordé aux fondations coraniques en termes de formation religieuse des nouvelles générations.

APS

BASES RUSSES
EN SYRIE

Accord
entre Damas
et Moscou

La Syrie a annoncé, hier, être parvenue à un accord sur l'avenir des deux bases russes dans le pays, que Moscou avait utilisées pour soutenir le président Bachar al-Assad pendant la guerre civile. Les installations militaires de l'aéroport de Tartous et du port de Hmeimim, sur la côte méditerranéenne, seront transformées «en centres conjoints de formation (...)», dans le cadre de nouveaux arrangements préservant les intérêts mutuels», a déclaré le ministère syrien des Affaires étrangères, cité par l'agence de presse officielle Sana. L'accord, fruit d'un an et demi de négociations, «a fixé un délai n'excédant pas trois mois pour achever le processus», a précisé l'agence. Parallèlement, les installations civiles des deux bases seront remises aux autorités de Damas. Le ministre des Affaires étrangères, Assaad al-Chaibani, a inspecté, hier, les installations et infrastructures incluses dans le protocole d'accord, qualifié «d'historique» par l'agence Sana. La base aérienne de Hmeimim et la base navale de Tartous constituaient les seuls avant-postes militaires officiels de la Russie en dehors de l'ex-URSS. Elles sont restées opérationnelles pendant les

négociations. Moscou les avait largement utilisées lors de son intervention en 2015 dans la guerre civile syrienne en soutien à Bachar al-Assad, pilonnant les zones tenues par les rebelles. Le président russe Vladimir Poutine a reçu à deux reprises à Moscou son homologue syrien, Ahmad al-Chareh, depuis la chute d'Assad, réfugié en Russie et dont Damas réclame l'extradition. Plus tôt cette année, le Kremlin avait retiré ses forces de l'aéroport de Qamichli, dans la zone autonome kurde dans le nord-est de la Syrie.

YOUNES AYACHI CHAMPION
DU MONDE U20
DU SAUT EN HAUTEUR

Les félicitations
de Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, hier, Younès Ayachi, pour son titre de champion du monde du saut en hauteur lors des Championnats du monde d'athlétisme U20 dans l'Oregon (Etats-Unis d'Amérique). «Toutes mes félicitations au jeune Younès Ayachi pour son titre de champion du monde du saut en hauteur lors des Championnats du monde d'athlétisme U20 dans l'Oregon, aux Etats-Unis d'Amérique. Tu as honoré l'Algérie, Younes, et tu as porté haut son drapeau. Davantage de réussites et de succès à nos jeunes champions», a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.